

**PROGRAMME DE
LA PLATEFORME**

LP.

Faire l'union de la gauche par les citoyens: 2 ans de plateforme

Nous pensons que la politique doit changer. Qu'elle ne peut plus être cette chose éloignée qui gouverne nos vies sans nous demander notre avis. Qu'elle ne peut plus être un milieu fermé et opaque où la compétition humaine, la hiérarchie et la tactique règnent en maître. Que **l'intérêt général doit primer**. Les constats sur ce qui ne va pas sont connus, **mais rien ne bouge**. Comme si la politique avait fait profession de foi d'être inutile en promettant beaucoup et en se résolvant à l'absence d'alternative dès les premiers jours de gouvernement, par conformisme, par peur, par choix ou par intérêt de classe.

Inutile. Mais l'est-elle vraiment ? **Nous pensons qu'elle l'est lorsqu'elle s'en remet aux mains d'experts, aux mains des chiffres ou aux mains de femmes et d'hommes providentiels qui ont fait profession de la conquête du pouvoir, qui disent ce qu'il convient de dire.** Ils font ce qu'«on» leur intime de faire, ce qu'«on» les encourage à faire. Mais **qui est ce «on» qui transforme en quelque mois des millions de bulletin de vote en cour du roi soleil où seuls les lobbys parlent, où les rois Dagobert élus se pavanent et, faute d'investissement préalable dans le réel, laissent à d'autres le soin de faire ce qu'il conviendrait de faire ?** Ce «on», c'est le renoncement du politique à changer le réel, c'est la victoire du *off* : ce que l'on pense et fait hors champs de la transparence démocratique, c'est-à-dire l'accaparement du pouvoir. **Condamner, accabler ne suffit pas : il est impossible de gouverner seul dans un monde aussi complexe. Il est impossible de ne pas s'appuyer sur la légitimité et le dynamisme issus de la société et de la communauté nationale pour gouverner.**

Mais, **faute d'arriver à gouverner, c'est une demande d'autorité et de hiérarchie qui se fait jour.** Il est urgent de lui substituer autre chose: la transition citoyenne. **Cela suppose de résolûment tourner le dos aux machines à rêves insurrectionnels, non car leurs utopies sont inutiles (au contraire!) mais parce qu'ils ne semblent pas constituer aujourd'hui un moyen efficace pour changer le monde.** Les émotions et l'envie profonde de liberté et d'émancipation de ces mouvements doivent être portées en étendard d'une démarche démocratique représentative. **C'est en refusant le jeu sécessionniste, l'outrance verbale, à la fois du mouvementisme insurrectionnel et de la**

restauration de l'autorité et de la hiérarchie que le pouvoir doit être pris dans les institutions. Il faut gagner les élections et en tirer le meilleur potentiel pour la transformation de la société. Il faut gagner à travers des institutions qui ne nous favorisent pas. En admettre le jeu tout en souhaitant prendre le pouvoir pour les changer.

Comme les amateurs de café au zinc le savent, on demande deux choses à un gouvernement : de tout changer, et de ne pas plonger le pays dans l'instabilité et le chaos. De ne pas confondre la construction d'une alternative solide et l'effervescence médiatique, le besoin de redonner du sens et le storytelling, l'envie de radicalité politique et les leaders individuels, sans mélanger les époques, les contextes et les attentes. **Il nous faut préférer la rigueur de la construction lente et méthodique d'une alternative à la décomposition du système.**

L'espace politique central est devenu totalement déconnecté; le centrisme continue de jouir d'une extrême popularité médiatique tout en perdant totalement pied dans les suffrages. Et la radicalité grandit à l'extrême droite alors qu'elle n'est porteuse d'aucune solution de transformation du réel, et qu'au fond les Français le savent déjà. C'est un vote anti élites, anti système dans l'élan du coup de pied dans la fourmilière. C'est en réalité un vote pessimiste, "à-quoi-boniste", porteur d'un retour à la hiérarchie sociale, et à l'homogénéité de ses classes, comme structuration du monde, pour le rendre plus certain.

C'est donc à la gauche, aux citoyens, qu'incombera tôt ou tard de s'atteler à la tâche de remettre à l'ordre du jour l'émancipation de l'humain avec un exercice du pouvoir plus représentatif, plus continu et plus autonome, quand la poussière du retour à l'ordre ancien sera retombée.

En mettant au centre la définition de ce que nous voulons faire, sans se laisser porter par les événements, sans y plaquer des *a priori*, tout peut changer. Tout doit changer, car nous le devons. Les Trente glorieuses ne sont pas devant nous. Mais une Nation plus juste, plus innovante, plus ouverte sur la marche du monde et des idées, et moins

ouverte aux portes du capitalisme financier le plus débridé, peut faire contrepoids au pouvoir économique et l'intégrer dans un cadre humain.

Ceci suppose une attention constante, soutenue et continue à la chose publique, sans logique de dévotion, de sur-engagement ou de compensation qui fait bien souvent du militantisme une pathologie liant la personne qui s'engage, la personnalité charismatique qu'elle soutient et le bénéfice social qu'elle en obtient. **On doit pouvoir s'engager et pourtant vivre comme tout le monde, travailler à construire autour d'idées différentes, et poursuivre chaque jour le combat sans subir les affres du temps. Le mythe de la profondeur de l'engagement militant, d'une hiérarchie dépendant des heures passées à sacrifier à son engagement, de la frustration liée à l'expression douloureuse et longue de sa cause doit faire place à un ouvrage collectif permettant de faire gagner la majorité de ce pays sans esprit de revanche sociale. Par la majorité, nous entendons le cœur vivant de l'identité d'un peuple épris de liberté, d'égalité et de renouveau. D'un peuple qui entend enfin être gouverné avec des valeurs, avoir une vie quotidienne améliorée, avec des enjeux qui correspondent aux besoins, et une direction dans le monde futur cohérente. Un patriotisme qui écrit son objectif chaque jour sur le fronton des mairies et des écoles : Liberté, Egalité, Fraternité.**

A La Plateforme, nous pensons qu'il faut remettre le citoyen au cœur de la démocratie et de la délibération. Notre plateforme est une plateforme civique à l'image de ce que font les pays en transition de régime. Nous devons faire transition vers un modèle où le vote a du sens, mais pas seulement celui de l'illusion collective des ruptures quinquennales. Celui où on choisit collectivement comment s'organiser pour faire face aux problèmes collectivement identifiés. Où les confrontations sur l'interprétation du réel laissent place à la construction collective de solutions, pas dans l'illusion du consensus où tout le monde serait d'accord, mais dans l'exercice démocratique suivi d'effet. Remettre le citoyen au cœur cela signifie informer sur le cours des choses, partager et délibérer sur des propositions et accompagner leur mise en œuvre. C'est donc la remise en place d'équilibres démocratiques, de fonctions de rappel, et de mise en dynamique par la société des changements.

Nous pensons que la transition démocratique passe par une prise en main par en bas des problèmes d'en haut. **Nous pensons qu'il faut préférer l'émancipation des individus, la coopération et la confiance entre les individus à une vision grégaire et de compétition qui si elle est mobilisatrice en période électorale laisse les femmes et hommes face à leurs propres impasses, une fois celles-ci passées.** C'est ainsi que le ressentiment et la frustration augmentent face à ces promesses non tenues. Mais si la seule promesse à tenir était celle de se reprendre en main ? De refaire une démocratie où les gens font ce qu'ils disent, ajustent et délibèrent face au réel, et organisent ensemble la société pour qu'elle tienne debout ? Et si l'intérêt général était d'abord celui que l'on décide ensemble ? Et si finalement le combat principal était pour les citoyens de reprendre le contrôle de leurs vies par le biais démocratique ?

Nous pensons qu'il faut unir, faire partager une vision, convaincre encore et toujours, établir une direction. Qu'il faut **forger des compromis historiques permettant de faire entrer la France au 21ème siècle comme le programme du Conseil National de la Résistance a forgé les compromis de la France reconstruite. Nous pensons que pour faire tout ça, il faut retrouver ensemble le goût du lendemain, et cela passe par un retour démocratique. Sinon, cela passera par une forme moderne de fascisme qui promettra lui aussi de tout changer, mais malheureusement sous une autre forme.**

Nous n'ignorons rien des volontés de radicalité concrète, de démocratie directe et liquide, d'expérience de décision assistée par une participation directe via l'outil numérique. Mais, nous pensons que l'évolution se fera en réinstituant la démocratie représentative. En en changeant les partis, en les accompagnant de mouvements, en en changeant les acteurs, puis en y instituant d'autres règles, et enfin en appliquant pour la première fois des décisions délibérées issues du mandat démocratique, mais dont la mise en oeuvre aura été délibérée collectivement.

Notre plateforme est de gauche, c'est indéniable. Son objectif premier est de convaincre de la nécessité de cette révolution douce vers une démocratie transparente et citoyenne qui rompe avec les rentes et la corruption des esprits qui domine l'air actuel. Sa radicalité est précisément

d'avancer que notre choix est collectif, et que nous pouvons prendre notre destin en main, nous organiser pour faire prospérer la France et améliorer le quotidien des Français. Cette radicalité postule donc que nous sommes tous dans le même bateau et qu'il va bien falloir sauver les classes moyennes et populaires. Car un pouvoir de décider confisqué, une liberté d'agir limitée, des strates sociales lourdes, une crise économique lancinante c'est le retour d'une société assignée à ses déterminismes. C'est le retour d'une patrie où bientôt, en pensant régénérer l'identité de la nation, on choisira Vichy *"pour que ça change"*.

Alors, bien sûr, pour changer de méthode, faire surgir les citoyens dans la politique, il nous paraît important de reparler de souveraineté. Pas dans le sens où la souveraineté permettrait uniquement d'exalter l'important d'un tout au détriment des individus – ce que tous les politiques aiment à répéter pour ne rien en faire – mais dans le sens où la frontière délimite l'exercice du citoyen. Il ne peut exercer sa délibération, décider d'une organisation collective, faire connaître sa décision à ses partenaires, aux autres pays, que dans la mesure de ce qui l'engage, c'est-à-dire le pays dans lequel il vit. La souveraineté est d'ailleurs une condition d'exercice de la démocratie. Et nous pensons que la souveraineté de la France a tellement fait l'objet d'un jeu politique (ce que l'on a perdu, ce que l'on ne peut plus faire, ce qu'il ne servirait plus à rien de faire...) qu'elle mérite d'être définie plus nettement dans ses enjeux pour le futur. C'est seulement dans cette délimitation de la souveraineté souhaitée que se renforcera la compréhension de l'importance d'un système régional tel que l'Union Européenne, et du multilatéralisme comme système d'équilibre et de régulation au niveau mondial. Avec la souveraineté qui protège, et qui concentre l'essentiel de l'effort de l'Etat, l'autonomie des individus et des espaces locaux pourra se développer afin de permettre à la société et aux citoyens de peser plus et de manière plus libre sur leur vie quotidienne et les services qui y sont indispensables.

Nous pensons que les classes moyennes et populaires doivent être sauvées de toute urgence, face à l'insécurisation sur ce que le futur promet (et il promet aujourd'hui toujours le pire) dans le monde occidental sous peine de voir le système basculer. L'adage *"rien ne vaut une bonne guerre pour effacer les déséquilibres"* professé par

les cyniques n'est intéressant qu'en théorie. En pratique, il vaut mieux relancer une économie de notre temps (c'est-à-dire avec un rapport renouvelé à l'idée de production) et éviter les situations de déflation.

Nous pensons ensuite que la France fait face comme toutes les économies développées mais selon son identité propre à trois défis : la survie de l'espèce à travers la menace climatique, la question de l'emploi et du rôle de l'humain dans un monde en robotisation et de mise en compétition des travailleurs, et la définition d'une économie qui innove sans concentrer les richesses vers les 1%. Nous essayons d'y apporter des réponses, et notamment l'accélération des réflexions en vue d'un compromis national autour d'un revenu universel d'existence comme régulation du 21ème siècle à l'image de la sécurité sociale au 20ème siècle.

Enfin, la France souffre de fractures multiples et doit renouer avec sa promesse d'égalité. Il faut donc moderniser l'Etat pour le re-légitimer, ainsi que ses agents, pour rendre le service public au public , mettre l'école au cœur de la Cité, en finir avec les ghettos urbains et les campagnes sans service public, discuter sereinement de l'immigration, soutenir la laïcité, et en finir avec la bureaucratie qui empoisonne le quotidien (elle n'est d'ailleurs pas l'apanage du service public!).

Il faut aussi en finir avec l'attaque permanente sur l'Etat et assumer l'exercice d'une sécurité légitime pour tous. Mais nous pensons que ceci passe par une vision libertaire de la société. L'autorité nous apparait d'autant plus légitime qu'elle s'exerce à bon escient, pour maintenir l'ordre, mais non dans le contrôle de normes sociales. Les fractures françaises sont multiples, et sur ce point plus encore que sur les précédents, une transition démocratique est fondamentale si l'on souhaite les résoudre. Il est tellement évident que c'est la société qui est porteuse de réponse sur ces enjeux et non un homme providentiel que l'urgence de reprendre notre destin en main doit se faire sentir. Il faut restaurer l'autorité de l'Etat. Pour cela, il faut le rendre plus sobre, plus en phase avec la vie des Français de 2016 dans la manière dont ses services sont délivrés. Il faut qu'il gâche moins et

dépense mieux ; alors il sera légitime à relancer vigoureusement l'activité. L'Etat a toute sa place en France au 21 ème siècle, il n'a ni lieu de se retirer, ni d'étendre ses missions : il doit muter.

L'histoire de La Plateforme est celle d'une gestation intellectuelle d'une décennie, dont nous ne sommes qu'un petit élément, et de ces deux années écoulées.

De la décennie, car elle s'inscrit pleinement dans les questions de régulation mondiale posées d'abord par l'altermondialisme, puis amplifiées par la crise financière de 2008, ses conséquences sur le capitalisme occidental, particulièrement en Europe avec la dilatation de la construction européenne, et par l'enjeu de plus en plus pressant du changement climatique. De la décennie, car c'est à cette horizon que s'inscrit la chute des vieilles formes de représentation politique et leurs capacités à répondre au besoin de changement. Que s'affirme l'importance de la mobilisation de la société pour soutenir les changements que les dirigeants, seuls face au 1% et à leur miroir sont incapables de réaliser seuls. De la décennie aussi, des indignations de Stéphane Hessel, au Capital au 21ème siècle de Thomas Piketty, aux succès de librairie d'Alain Finkielkraut et Eric Zemmour. D'Obama à Trump. De la décennie aussi, avec les scandales d'évasion fiscale à répétition, l'avènement de la surveillance de masse, la chute de l'indépendance de la presse, l'uberisation des vies, et une corruption à un niveau inconnu.

Des deux dernières années, car nous avons commencé nos réunions, dont l'ambition du Manifeste adopté en novembre 2014 témoigne, dans l'ambiance des mouvements citoyens poussant l'Europe à sortir de l'austérité. Syriza, Podemos, 5 étoiles... Nous les avons étudiés, nous avons suivi le périple grec pour réinstaurer la démocratie en Europe. Nous avons vu à l'œuvre le délitement de la gauche française incapable de convergence, de modernisation, incapable de rentrer dans la vie des gens comme un catalogue Ikea (selon l'intuition géniale de la présentation du programme de Podemos). Ces pitres nous rendent fous. Nous avons aussi commencé nos réflexions sur la société française alors qu'un matin la rédaction de Charlie Hebdo était décimée par un commando tuant au nom de l'Islam. Etre Charlie... Nous réunissant au cœur de

l'est parisien, à quelques encablures des terrasses attaquées, nous sommes totalement identifiés aux morts du 13 novembre, comme nous l'avons écrit -comme beaucoup- sur les réseaux sociaux. Cet événement a marqué notre rupture collective avec l'économisme et le social comme grille de lecture définitive. L'adoption de notre «*programme politique*» en novembre 2015 marque cette inflexion. La question démocratique surgira alors à plein dans ces combats qui nous ont portés sur la déchéance de nationalité ou sur les multiples lois sécuritaires mettant en pièce les libertés publiques. Nous sommes convaincus que seule une réinstitution démocratique saura contenir et apaiser la révolution nationale conservatrice qui traverse la société française.

Si ces dernières années nous ont marqués, c'est aussi parce que, engagés de longue date dans la gauche démocratique, nous avons vu l'impuissance de ces hommes et femmes au pouvoir à réguler le cours du monde et à améliorer le quotidien des gens. Pire encore nous avons vu leur cynisme, micros éteints, leur ivresse de la conquête du pouvoir plus que de l'exercice de ses difficultés, la faiblesse des contre-pouvoirs. Que nos amis de Droite se rassurent, leur découverte sera identique. C'est bien pour cela que seule une transition démocratique et le choix d'une vision confiante et coopérative de l'homme nous projettera plus loin. Pour tout changer, pour tous les changer. Et gouverner collectivement.

En 2011, beaucoup d'entre nous ont construit par le débat et la délibération collective, par une forme de politique ancrée dans les rues, la démondialisation comme mot bélier pour signifier le besoin de régulation du monde. Quelques années plus tard, alors que le monde occidental précipite sa déconstruction désordonnée, nous n'avons plus qu'une certitude : **seule une transition démocratique, une irruption des citoyens dans le processus peut modifier le cours des choses de manière ordonnée. Voilà la radicalité dont nous avons besoin.**

Les dernières années ont renforcé la «*division du travail*» entre l'Etat et la société civile de manière dramatique. C'est dans l'épreuve des crises systémiques de 2007/2008 ayant conduit à la quasi-faillite de géants économiques tels que les banques ou les constructeurs automobiles, dans la construction d'une réponse à la question de la

sauvegarde de la monnaie avec la crise de l'euro ou dans la terreur des attentats de 2015/2016, que le rôle de l'Etat s'est clarifié. Le rôle de l'Etat à agir comme bouclier ultime sécuritaire ou économique a été clairement légitimé comme jamais dans la dernière décennie. Parallèlement, l'avènement technologique, l'importance inédite et globale de l'économie collaborative et la dite «*uberisation*» de l'économie et de nos vies quotidiennes ont démontré que le rôle de la société civile, de l'innovation et de la technologie pouvait se substituer à l'Etat, l'organisation publique et la gouvernance nationale dans bien des domaines. Cette situation à la dynamique si particulière permet de réaffirmer le rôle de l'Etat, la légitimité du peuple à décider de son rôle en mutation tout en donnant une liberté accrue à la société.

C'est l'établissement d'une coalition citoyenne et démocratique indépendante, radicalement nouvelle dans ses méthodes et ses propositions, véritable plateforme pour la transition démocratique, qui peut réaliser ce changement. Cette force ne devra pas chercher à cacher sa pluralité et s'appuyer durablement sur la société, seule garante d'un changement possible d'état d'esprit en France. Elle devra se fixer comme unique question de méthode à court terme les règles permettant l'établissement de consensus par délibération en son sein sur les points structurants et la répartition des responsabilités politiques. Elle devra se fixer comme unique objectif politique de rompre avec le statu quo libéral – conservateur des vieux partis politiques et élites dominantes ayant pour seule inspiration le néo-conservatisme des années 2000 à l'œuvre dans les pays anglo-saxons. De rétablir le primat du politique sur l'économie que l'on nous présente abusivement comme une science physique avec une vérité établie. Seule la conjuration temporaire des autres différences permettra de gagner pour transformer durablement le pays.

Tous les candidats aujourd'hui déclarés à l'alternative, qu'ils résument souvent à leur nom, un slogan, beaucoup de médias et de sondages, doivent être battus par un Nous majuscule. Nos propositions sont une modeste pierre à cet édifice de résistance.

Aux Urnes Citoyens !

Propositions de LA PLATEFORME pour 2017

1. REDEVENIR SOUVERAINS

La souveraineté est l'affaire de tous, nous croyons à La Plateforme qu'elle ne doit pas être juste une compétence exclusive de l'Etat mais être issue, de la manière la plus directe possible, de notre intérêt citoyen. En effet, de la possibilité offerte à tous de penser la souveraineté dépend la construction d'un pouvoir plus juste et démocratique. Cela est d'autant plus vrai que la souveraineté est une des réponses que l'on peut opposer à la globalisation et au libéralisme européen.

Parce que la souveraineté est multiple - elle est aujourd'hui démocratique, financière, monétaire et écologique - elle est trop importante pour être confisquée par un pouvoir, quel qu'il soit. Plus que son partage, c'est son origine qui est en question - le vote populaire et non le Président- ainsi que le respect de la direction donnée par les représentants. Préserver son exercice, c'est le rôle de nos institutions, préserver son intégrité, c'est le rôle de nos représentants. En se demandant «**Quelle souveraineté pour demain?**» La Plateforme questionne le cœur même de notre nation, ce qui lui donne son sens et son cap démocratique, économique et international.

Dans sa dimension démocratique. La démocratie ne doit plus être vécue comme une contrainte, un moyen d'entrave. La démocratie doit redevenir source d'impulsion citoyenne et légitime pour mettre en marche l'action publique. Il faut réfléchir aux nouveaux outils permettant qu'elle soit plus forte car si la fracture démocratique est commentée par tous, des propositions qui pensent la place du citoyen au-delà des élections sont plus rares.

Dans sa dimension internationale. Notre souveraineté doit se tisser partout dans le monde pour fédérer autour de nos valeurs, la France est une grande Nation et doit le rester. Nous croyons que la force de la France est de faire entendre sa voix, de manière indépendante et non alignée, que l'enjeu international englobe l'universalisme de ses idées, mais aussi, lorsque cela est nécessaire l'intervention armée. Sur

les questions extérieures, nous devons répondre présents, notamment lorsque la vie et les droits fondamentaux de populations sont en jeu par l'intervention dans le cadre du devoir d'ingérence. Notre génération portera la honte d'Alep et des autres endroits du monde où nous laissons des civils se faire massacrer comme une tâche indélébile. Si la présence internationale et la capacité à dialoguer avec tous est aujourd'hui le principal rempart face à la montée des extrémismes en tout genre, elle ne doit pas se transformer en atavisme guerrier et ce sont bien les coopérations internationales, horizontales et dans une logique de progrès et de co-développement qui sont à rechercher.

Dans sa dimension écologique. Lutter contre le réchauffement climatique est international par essence : la pollution, la dégradation de la biosphère et des ressources, l'émission de gaz à effet de serre ne connaissent pas de frontière et c'est bien la question même de la survie de l'espèce à court terme qui est désormais posée. Par conséquent l'écologie doit s'envisager tel un rapport de force entre des États et des grands pollueurs. Si chaque action compte, s'attaquer aux industries fortement polluantes ne peut se faire qu'à une échelle supra-nationale au nom de la souveraineté de notre État. Il faut aussi questionner la fiscalité verte mondiale ou encore la place de la France dans la diplomatie écologique post-COP21 pour permettre aux générations futures de jouir d'une planète plus propre ou même simplement encore habitable.

Dans sa dimension économique. Pris entre le pouvoir de la finance et les contraintes imposées par l'Union Européenne, l'Etat n'a plus les moyens économiques de son action. L'application stricte de l'ordo-libéralisme conduit les Etats européens à avoir une obsession de la dette publique. Ce raisonnement suppose **la supériorité des créanciers sur les peuples.** Pour nous, cet état de fait est inacceptable, l'économie doit être au service de tous. Reprendre la main sur la Finance ce n'est pas ignorer la réalité, mais rappeler que l'intérêt des peuples est supérieur à celui des détenteurs d'un argent créé par des organes publics, les banques centrales, et encore plus par des entreprises privées, les banques qui n'ont que faire de l'intérêt général. La souveraineté économique pose aussi la question

des frontières de la souveraineté. Car opposer nos frontières à un problème qui n'en a pas a-t-il un sens ? De même, quid de l'Euro : comment concilier création monétaire et économie réelle ? Autant de questions clés pour envisager notre souveraineté économique demain.

Démocratique, internationale et économique, aujourd'hui le principal danger auquel nous sommes confrontés est la perte de contrôle de notre propre souveraineté. Que cela soit le déficit démocratique, la financiarisation de l'économie ou encore la technocratie européenne les graines d'une nouvelle ère post-démocratique sont plantées. C'est à nous de nous en débattre afin d'éviter un monde où les décisions ne seront plus prises par les citoyens mais par des organes extérieurs à notre contrôle. Face à la post-démocratie la Nation et le citoyen doivent retrouver une voix commune afin que la souveraineté soit populaire et démocratique.

Retrouver une souveraineté populaire

La République Française n'est pas à vendre. **Nous souhaitons que son cadre s'impose à nouveau comme espace de décision : nous voulons en finir avec la boîte noire du présidentielisme et l'endémique mauvais comportement de la classe politique, la déresponsabilisation européenne, l'abandon face à la régulation efficace des multinationales toutes puissantes et de la finance, et la soumission au dogme du libre-échange absolu.** C'est pourquoi nous proposons de s'attaquer en priorité à des évolutions simples et efficaces sur ces quatre points pour aboutir à ce que nous pensons juste : **le primat du politique sur l'économique.**

Changer de République, instituer une éthique de la démocratie représentative

Un référendum sur la nouvelle République a lieu à l'automne 2017 afin d'établir de nouvelles bases institutionnelles.

Pour changer de République, un mandat constituant doit être donné aux députés lors des élections législatives leur permettant d'engager des discussions régulières au Parlement sur les évolutions institutionnelles nécessaires. Pour ce faire, il convient d'interpeller les candidats aux élections présidentielles puis aux élections législatives pour qu'ils se prononcent sur cinq bases de réforme des institutions. Un mandat constituant leur est ainsi donné pour leur permettre d'engager un processus démocratique de refonte de la Constitution. Le débat s'ouvre au Parlement après l'engagement de sa responsabilité par le Premier Ministre. En parallèle, un Forum National Constituant est mis en place, sous l'égide du Garde des Sceaux et d'un comité pluraliste composé d'experts et de citoyens tirés au sort, **pour faire converger les propositions citoyennes. Un référendum sur la nouvelle République se tient à l'automne 2017** sur la base du texte de synthèse (avec de possibles questions ouvertes). Le texte comprend une nouvelle répartition des pouvoirs du Président de la République et du Premier Ministre de telle sorte que la responsabilité politique de ce dernier puisse s'exercer de manière effective - et non plus théorique- devant l'Assemblée Nationale dans le respect des prérogatives de celle-ci.

Les domaines du Président de la République d'une part et du Parlement ainsi que du Premier Ministre d'autre part sont mieux séparés.

Le contrôle du Parlement est renforcé dans le sens d'un contre-pouvoir accru à l'exécutif en matière régaliennne, de politiques étrangères, et d'immigration, si nécessaire au sein de commissions dont les décisions sont non publiques. Le Premier Ministre est seul responsable de la politique économique et sociale. Le 49.3 est supprimé, le pouvoir de nomination est partagé entre le gouvernement et le Parlement. Les domaines présidentiels sont réévalués et se situent dans un cadre

d'action fixé par le parlement. Une véritable juridiction constitutionnelle est instaurée. Le Premier Ministre préside le Conseil des Ministres.

Les moyens des parlementaires (nombre de collaborateurs) sont renforcés dans la fabrique de la loi, en contrepartie de la réduction de moitié de leur nombre. Le rôle du travail en commission est renforcé pour accélérer le travail législatif. Une dose de proportionnelle est intégrée dans les élections parlementaires, les mécanismes devant faire l'objet des discussions préalables. Il peut s'agir par exemple de l'instauration de la proportionnelle personnalisée pour permettre aux citoyens de choisir à la fois les programmes et les députés de leur préférence. Il doit s'agir également de réformer le Sénat dans le sens d'une plus grande légitimité et d'une plus grande lisibilité démocratique, en n'excluant de revoir ni le corps électoral, ni les modalités d'élection. Le Parlement établit, sur proposition des ministres, le cadre d'exécution de leurs actions ministérielles dont les objectifs sont tout autant débattus, que les moyens à mobiliser.

Le droit de pétition est organisé par un véritable référendum d'initiative législative citoyenne. Un texte ayant reçu la signature de 500.000 personnes inscrites sur les listes électorales sera obligatoirement inscrit à l'ordre du jour prioritaire de l'Assemblée nationale. La limitation du cumul des mandats est établie de manière stricte (non cumul avec un exécutif et limitation dans le temps) et les conditions de participation à la vie démocratique sont mieux encadrées pour les fonctionnaires, et facilitées pour les salariés. Les conditions pour être éligible sont alignées sur les demandes faites aux fonctionnaires avant de servir l'Etat.

Les partis politiques se voient sanctionner sur leurs dotations publiques à chaque condamnation d'un élu pour des faits relevant de la corruption ou d'infractions dégradants l'image de la politique (évasion fiscale, harcèlement...). Les partis politiques, les syndicats, l'ensemble des organismes paritaires, sont soumis à des nouvelles règles de transparence afin de rendre plus crédible leurs fonctionnements et de restaurer de la confiance. Cela commence par la publication d'un rapport

annuel détaillant leur action, l'état social de leurs organisations, l'état financier, le nombre de personnels et de biens, la grille des salaires etc.

Enfin, la transparence est de mise pour l'ensemble des organismes publics avec un accès facilité et compréhensible à leur budget et à leur mission. La transparence devient la règle et le secret l'exception. Une part du budget d'investissement de ces organismes est soumise à intervention directe du public selon le modèle du budget participatif. **Un rapport annuel sur l'état de la République est communiqué au Parlement par le Président de la République à partir des rapports remis par chacune des Autorités Administratives Indépendantes.**

Les citoyens doivent avoir toutes leur place dans la conception et la mise en œuvre des politiques publiques et dans l'animation des territoires. Si une véritable politique sociale fondée sur l'autonomie des individus est nécessaire, les structures publiques ou à vocation d'intérêt général (services publics, collectivités locales, organismes para publics et para privés) doivent savoir s'ouvrir et laisser place aux initiatives citoyennes à la fois dans la décision mais aussi dans la délivrance des services. Ainsi, la démocratie locale et les services rendus doivent être considérablement dynamisés grâce à des outils de gouvernance souples (contrats, comité de suivi, etc) qui prévoient systématiquement la présence de la société civile, et l'adoption accrue d'outils numériques. Les citoyens et la démocratie locale, via les réseaux associatifs et l'économie sociale et solidaire notamment, doivent être plus étroitement associés aux politiques mises en place sur les territoires. Le développement des budgets participatifs et la multiplication des appels à projets portés par les citoyens doit être central. Ils doivent être un levier pour susciter l'engagement citoyen. Afin de libérer les forces créatives citoyennes et de développer l'autonomie au sein de la société, **le droit à l'expérimentation au niveau local est consacré, dans la limite du respect des droits des citoyens reconnus au niveau national.** Une vice-présidence dans chaque Conseil Départemental est consacrée à l'ensemble de ces tâches en lien avec un sous-préfet en charge dans chaque département.

Remédier à la grande déresponsabilisation liée à l'Europe

L'Europe fait l'objet d'une plus grande implication des parlementaires afin de mettre fin à la duplicité des gouvernants vis-à-vis de l'Europe. **Une commission permanente est constituée à l'Assemblée Nationale sur les sujets européens et est chargée d'établir toutes les positions de négociation de la France (y compris COREPER) au niveau européen avec des votes publiques en commission.** Un rapport est voté en séance trimestriellement à ce sujet. Les parlementaires européens élus en France sont associés à ce travail. Ainsi, toute position française à Bruxelles est une position de l'Assemblée élue .

L'Europe fait l'objet d'une attention particulière en vue d'une négociation sur ses bases de coopération politique dans une **Conférence de Refondation du projet européen à 27, pouvant potentiellement définir des groupes de coopération renforcée sur certains sujets, et à l'inverse définir les segments où aucune coopération n'apparaît possible tant les divergences sont fortes.**

Cette refondation politique doit :

- rétablir des bases de coopération politique sur le continent et en politique de voisinage, en vue de redéfinir un intérêt général européen en matière régalienn (frontières, migration, sécurité intérieure) et sociale (sur la base du rapport Supiot) visant à établir une vision commune du progrès,

- définir un intérêt général de la zone euro, et de tout autre pays intéressé avec des objectifs convergents, en matière économique, ouvrant la voie à une révision du mandat de la BCE visant à inclure des objectifs de croissance, d'emplois et de progrès social. Ce mandat révisé inclut l'établissement d'une compétence des parlementaires nationaux concernés au sein du Parlement européen pour son contrôle. Il introduit rapidement,

- de la souplesse dans les règles du pacte de stabilité

budgétaire pour exclure du calcul annuel du déficit budgétaire courant la lutte contre le changement climatique et les efforts en matière de budget de défense visant à la protection extérieure.

- La bureaucratie européenne, parfois bien plus lourde que la bureaucratie nationale, est en partie démantelée.

De manière immédiate, la directive sur les travailleurs détachés est suspendue, dans l'attente de mesures concrètes de lutte contre le dumping social au sein de l'Union en l'attente d'un programme de convergence sociale. En l'absence de révision du mandat de la BCE, la France ne prend part à aucune décision européenne et travaille avec tous les autres pays intéressés à une sortie multilatérale de l'euro comme monnaie unique. La France s'oppose alors à toute initiative de droit communautaire proposée par la commission.

Aucune nouvelle étape d'intégration n'est acceptée tant que la gouvernance économique n'a pas été revue. Le Semestre européen est refondu complètement : en fusionnant l'approche macroéconomique (procédure de déséquilibres macro-économique) et budgétaire (procédure de déficit excessifs). La nouvelle approche intègre le degré d'investissement rapporté au solde de la balance courante, la consommation des ménages, le taux de chômage, le taux d'inflation de chaque pays avec des incitations symétriques (plus l'inflation est forte, plus les recommandations peuvent être fortes concernant le désendettement, plus elle est faible ou négative, plus les recommandations porteront sur le rétablissement de la relance).

Réguler la finance et les multinationales

La souveraineté populaire se mesure aussi à la régulation que la France met en place en matière financière et favoriser concrètement l'économie réelle dans les allocations de ressources d'une société.

La question du contrôle de la monnaie, par le canal du crédit d'une part, par la doctrine de titrisation et de placement de la dette d'autre part est clairement posée. A cet effet, les positions de négociation entre la Banque de France et la BCE sont rendues transparentes. L'Etat français soutient par ailleurs **l'établissement d'une doctrine française concernant la régulation prudentielle (crédits et assurances) et vise à reprendre un certain nombre de compétences dans ce domaine.** Une revue stratégique des options pour la gestion de la dette française est établie, notamment afin de faire coïncider sur les questions du changement climatique la durée des titres émis à la longueur des bénéfices potentiels de tels investissements.

Les moyens alloués aux régulateurs nationaux sont renforcés, et sont créés en leur sein, des organes pour y associer la représentation nationale et la société civile. Une institution de protection des consommateurs de tout type en matière bancaire est créée ayant pour mission le respect de l'intérêt général en matière bancaire.

Une loi de régulation des activités bancaires et de marché est établie visant à mieux délimiter les activités, et à spécialiser les établissements. La séparation des activités bancaires, ainsi que la nationalisation des établissements de crédit/dépôt systémiques est entreprise si nécessaire.

L'assiette de la taxation sur les transactions financières est établie sur les ordres de trading afin de mieux limiter le trading haute fréquence.

Les établissements bancaires publiques, La Banque Postale, la BPI, les activités bancaires d'Orange, ou encore les activités réalisées par les banques pour le compte de l'Etat (gestion des livrets) font l'objet d'un suivi coordonné et particulier de la part de

l'Etat visant à accroître la concurrence, améliorer la délivrance du crédit aux TPE/PME et favoriser la bancarisation de tous.

En France, les revenus du travail des classes moyennes et populaires sont largement taxés ainsi que leur consommation. Les multinationales et les individus les plus fortunés échappent eux à l'impôt avec une tolérance pour ces pratiques de manière culturelle au sein des élites françaises, et au sein de l'Union Européenne. La France défend sur la durée du mandat une ligne dure et claire sur les paradis fiscaux, **y compris en faisant de l'éradication des paradis fiscaux intracommunautaire une condition sine qua none de la poursuite de l'eurozone**, et l'évasion fiscale des multinationales au niveau international. **La France accorde sa protection à tous les lanceurs d'alerte dans le domaine fiscal.**

En l'absence de règles européennes efficaces pour contraindre les multinationales à territorialiser leurs impôts, après constat d'un niveau d'imposition trop faible par rapport au chiffre d'affaire (inférieur à 2%) réalisé sur le territoire, **la France se réserve la possibilité d'agir par une taxe forfaitaire sur le CA territorialisé sans attendre la commission européenne. La détention d'un passeport français par un individu doit conduire à une imposition minimale forfaitaire "de principe" en cas de domiciliation dans un autre pays.**

Sortir du libre-échange absolu

Le libre échange à marche forcée comme dogme absolu a mis la classe moyenne française en difficulté au profit d'un enrichissement toujours plus grand des entreprises, de leurs actionnaires et des acteurs du marché de capitaux, qui, elles, ont eu accès à des marchés toujours plus grands ainsi qu'à une optimisation fiscale et sociale toujours plus importante hors du regard du régulateur. Il faut donc lentement inverser ce cycle historique, et les fractures territoriales et sociales qui en ont résulté.

La France défend sur la durée du mandat **une vision régionalisée des échanges mondiaux** visant à promouvoir l'idée du développement d'un monde multipolaire. Les échanges d'innovation, de savoir, de culture et

de technologie sont favorisés par rapport à des échanges de capitaux et de biens et de services fondés sur la compétition vers le bas coût du travail et le dumping environnemental et l'uniformisation culturelle. **La protection de la valorisation du travail des travailleurs présents sur le sol français est une priorité** et doit être un état d'esprit de l'action de l'Etat dans l'utilisation notamment de la normalisation technique.

Aucune négociation de traité commercial sur les biens, les services ou les marchés de capitaux supplémentaires n'est soutenue par la France dans le prochain quinquennat. **La France s'opposera à l'obtention du statut d'économie de marché par la Chine.**

La question du dumping social est mise à l'agenda de la régulation intracommunautaire. Les questions de normes environnementales et d'évasion fiscale sont mises à l'agenda à l'échelle des instances de coopération économique multilatérale et de l'OMC de manière systématique.

La possibilité d'acheter selon des critères d'origine locaux ou nationaux est établie dans les marchés publics permettant d'actionner le levier de la commande publique pour relancer l'activité lorsque nécessaire.

Les mesures protectionnistes et d'activisme monétaire sont soutenues par la France en l'absence d'avancées tangibles et rapides du multilatéralisme sur l'équilibre des échanges.

Une politique de relance assumée pour mettre la France sur de nouvelles bases

Un audit clair de nos finances est établi. C'est un préalable à la restauration d'une souveraineté budgétaire et fiscale sur les activités économiques exercées en France. Il permet notamment de calibrer une politique de relance par l'investissement permettant de mettre la France sur de nouvelles bases, tout en réalisant les évolutions nécessaires à notre modèle économique et social.

Une politique de relance de 25 milliards annuel, soit environ 1% du PIB, assortie à une poursuite de la modernisation fiscale nécessaire, est mise en place visant à :

- Un environnement favorable à l'investissement et une modernisation de l'offre productive française

- Un investissement direct dans la lutte contre le réchauffement climatique : la rénovation énergétique des logements, le développement des énergies renouvelables, l'accroissement de l'offre de transports collectifs et de transports propres,

- Un investissement direct de la nation pour l'Egalité : la fin accélérée des ghettos urbains, la préemption active de foncier en zone urbaine et la construction de logement, le rétablissement d'un service public minimal en zone rurale, la modernisation du service public de l'éducation (salles de travail pour les professeurs) et des campus,

- Une hausse concertée des salaires minimaux au niveau européen, ou à défaut une relance concentrée sur les services et l'économie territorialisée, comme les institutions culturelles, via des crédits d'impôts sous forme de chèque.

L'impôt sur le revenu est universalisé et la convergence avec les prélèvements sociaux amorcée. Tout le monde paie un impôt sur le revenu afin d'asseoir l'Etat social sur la base populaire la plus large possible. L'impôt sur le revenu est rendu plus progressif, en incluant en partie les revenus du capital, notamment lorsqu'ils sont récurrents

sur la durée, afin d'en asseoir l'acceptabilité dans le temps. Il n'est pas diminué, mais amélioré pour mieux correspondre à la situation réelle des individus compte-tenu de l'intégralité de leur patrimoine. Une convergence avec les prélèvements sociaux est établie dans le temps afin de permettre la réforme du CICE. Les impôts patrimoniaux et sur les successions sont eux renforcés pour améliorer leur progressivité.

Une politique fiscale incitative à l'investissement, à la prise de risque, et à la baisse de l'épargne est mise en œuvre (diminution de l'impôt sur les sociétés à 25% pour toute les entreprises en contrepartie d'une diminution des niches fiscales, franchise de 300 000 euros pour la première plus-value, pérennisation de mesures de suramortissement, réforme de l'assurance-vie). Le CICE est réduit et concentré sur les entreprises industrielles et créatives exposées à la concurrence internationale et les dispositifs de baisse de charge au niveau du SMIC sont transformés en baisse de charges pérennes. L'accès à tous les dispositifs étatiques - hors baisse de prélèvement évidemment- est conditionné à une échelle de salaire de 1 à 30 dans l'entreprise et au respect de la démocratie sociale en entreprise.

La politique de relance par l'investissement est ciblée sur l'établissement des biens communs du 21^{ème} siècle, nécessaires à la cohésion sociale, comme les transports ou l'éducation, la lutte contre le changement climatique, et le retour de la culture comme clé de voûte d'une nation émancipatrice.

La modernisation de l'offre productive, créative et touristique française est au cœur de cette relance avec un focus particulier sur le financement des biens communs du 21^{ème} siècle. L'objectif d'un renouvellement vers le haut de gamme de la base industrielle d'une part et de projection vers l'économie verte et numérique de demain est affiché.

Les transports en commun urbains et de proximité font l'objet d'investissement soutenu, le déploiement du très haut débit n'attend plus. La capacité préemptive du foncier par la puissance publique et l'accélération des procédures, en plus d'un investissement public important, soutiennent la construction de logements et des dynamiques

territoriales plus égalitaires. A l'inverse, toutes les mesures indirectes sur le marché du logement sont réduites. L'ensemble des quartiers souffrant de relégation sociale, de ségrégation ethnique ou de chute démographique font l'objet d'une attention particulière pour offrir un quotidien amélioré à chacun selon une logique différenciée. Ainsi, les territoires ruraux voient l'offre de services publics, notamment de santé, adaptée et maintenue à un niveau élevé selon un maillage réactualisé. Les territoires urbains voient les cités déconstruites méthodiquement et définitivement et voient les politiques de soutien à l'innovation et à l'initiative augmenter. Les citoyens sont pleinement associés par tous les moyens possibles à l'allocation de ces budgets territoriaux.

La politique de relance inclut un soutien à l'éducation nationale avec la création d'espaces de travail pour les professeurs et le conventionnement du périscolaire pour les communes les plus pauvres. Elle inclut également l'accès à la culture (via un soutien national aux politiques régionales de chèques cultures), l'établissement d'un milieu périscolaire de qualité et le soutien à la culture hors-les-murs.

L'augmentation du SMIC et des minimas sociaux est plus élevée que l'inflation afin de combattre la pression déflationniste. La dynamique du plan pauvreté du mandat de François Hollande est poursuivie. Une initiative européenne sera prise pour une hausse concertée des salaires minimaux dans l'eurozone. A défaut du succès de cette initiative, le soutien à la consommation s'orientera sur des biens et services territorialisés autour d'un renforcement de l'accès à la culture (chèque culture abondé par l'Etat), à l'éducation populaire et d'un soutien à la consommation durable.

L'objectif est celui d'une économie mieux localisée, mieux calibrée pour affronter la mondialisation, plus résiliente grâce aux secteurs non marchands et à la valorisation des atouts de l'économie française dans les services. Ceci suppose de se saisir de la question du déficit commercial français et de débattre chaque année au Parlement de la mobilisation de la commande publique, des leviers fiscaux, réglementaires et financiers afin d'améliorer la situation de la France par rapport à ses échanges commerciaux.

L'ensemble des mesures à destination des entreprises est financé par une réorientation du CICE. **Les mesures d'investissement liées à la lutte contre le changement climatique sont financées de manière supplémentaire au déficit annuel. L'investissement dans les biens communs pour l'égalité est financé par une meilleure taxation des flux financiers et des multinationales, et une réorientation de crédits au sein du périmètre de l'Etat.**

L'objectif de 3% de déficit hors lutte contre le changement climatique et budget des opérations extérieures de défense est maintenu. L'effort de rééquilibrage des comptes sociaux se poursuit sur la durée du quinquennat.

Renouer avec une diplomatie convergente, avec les objectifs fixés par la souveraineté populaire

La France **assume ses fonctions de défense dans le monde, pour le compte de l'Europe.** Toutefois, la doctrine d'intervention militaire doit évoluer pour mieux associer le Parlement et mieux encadrer les cas d'intervention militaires. La France s'affirme comme **une puissance de résolution des conflits** en privilégiant la voie diplomatique et le multilatéralisme.

La diplomatie économique doit redevenir conforme avec les objectifs stratégiques intérieurs, notamment en matière de lutte contre le terrorisme et leurs principales sources de financement. Il faut autant que possible limiter le double standard qui érode la confiance des électeurs dans la politique menée. C'est particulièrement vrai vis-à-vis des pays situés dans des zones de conflits régionaux où la France est par ailleurs engagée.

La diplomatie française doit protéger les intérêts français mais également **s'ancrer dans un champ de valeur,** de confiance dans le multilatéralisme et le cadre international, de respect des sociétés civiles et des institutions démocratiques, mais également de la

souveraineté des Etats, et du droit des peuples à disposer de leur avenir.

La France réaffirme **une position en faveur de deux Etats dans le conflit israélo-palestinien**, comprenant le refus de la politique de colonisation.

La France, plus que jamais conforte sa politique de voisinage au sein de l'Union Européenne et autour de celle-ci vers l'Est mais également vers la Méditerranée, dans un rapport de co-développement. La France affirme son exception dans l'alignement américain, **et le refus du tout OTAN dans la gestion géopolitique et stratégique**, tout en conservant une relation privilégiée avec les Etats Unis. Une discussion a lieu sur l'opportunité de la sortie de la France du commandement intégré de l'OTAN. La discussion sur la coopération politique européenne inclut une autonomisation accrue sur les questions géostratégiques en fonction notamment des évolutions liées au mandat du Président élu Donald J. Trump. Si le dialogue avec la Russie doit reprendre **un alignement sur la politique étrangère russe est tout aussi inacceptable qu'un alignement sur la politique étrangère américaine**.

L'Europe affirme des frontières, et définit donc des espaces de coopération pour lesquels la procédure d'adhésion n'est pas le seul aboutissement politique. La situation de la Turquie est clarifiée en ce sens. L'évolution du corps diplomatique et d'action extérieur français sera discuté pour diversifier les recrutements, faciliter les entrées et les sorties de service, et ouvrir le réseau diplomatique sur l'ensemble des acteurs afin d'être un outil actif de développement international.

La France vise à attacher son action internationale au développement des cultures dans un monde multipolaire, avec une attention particulière à la francophonie, et à la diplomatie climatique.

La France consolide ses outils d'expression médias vers l'extérieur en poursuivant une démarche active pour développer leur audience et influence, avec un focus particulier sur l'accroissement de la diffusion sur internet.

La France continue d'œuvrer à l'objectif d'une politique commune accrue en matière de défense en Europe.

2. QUELLE ÉCONOMIE POUR QUELLE SOCIÉTÉ ?

Les évolutions technologiques en cours sont génératrices d'une redéfinition complète de nos modèles de production et plus largement de nos modes de vie. Penser la question du travail c'est penser toute la chaîne de la création de valeurs, en effet, si le travail évolue c'est parce que la consommation évolue, et si la consommation évolue c'est parce que le progrès technique vient redéfinir les contours d'une société construite sur un cout marginal croissant.

Uberisation, économie "collaborative" ou "latérale", les termes ne manquent pas pour caractériser ce monde qui est en train de naître. Malheureusement lorsque les mesures concrètes qui doivent accompagner ces changements sont abordées dans le débat public elles ne sont pensées que dans un cadre libéral. Cette idéologie se voudrait moderne mais elle ressasse les mêmes leitmotivs depuis près d'un demi-siècle. Son dogmatisme concurrentiel génère des richesses sans penser le partage, pense le prix sans penser la valeur et in fine sert la consommation plutôt que le travail.

Ce travail, doit être pensé globalement, par tout et pour tout ce qu'il implique, bien au-delà de sa simple valeur marchande. **Remettre le travail au centre de la réflexion c'est repenser le marché du travail, mais également la protection sociale, l'écosystème productif.** En cela une réflexion approfondie nous permettra d'opposer une véritable vision à un discours simpliste. **Comment réadapter le droit aux nouvelles formes de travail? Comment penser en parallèle plein emploi et écologie ? Préservation des communs et individualisation des parcours ?** Comment répondre aux nouvelles temporalités ? Aux nouveaux risques ?

Les interrogations sont innombrables, les réponses données habituellement bien trop médiocres.

C'est par une réflexion en profondeur et des propositions concrètes que nous pourrons avancer sans crainte dans une nouvelle économie, un nouveau contrat républicain, qui pense la société en partant de l'individu.

Faire advenir demain : soutenir et accélérer la société écologiste

L'écologie s'impose à nous, la lutte contre le changement climatique n'est pas une anecdote mais ni plus ni moins que le combat de notre espèce pour sa survie dans de bonnes conditions. Le consensus national et bipartisan sur l'importance d'une action soutenue, vigoureuse et stable doit être établi, les règles d'exécution de cette politique clarifiées et simplifiées (moins de lois, plus d'applications efficaces).

Une partie des prérogatives liées à la politique écologique, notamment en matière de lutte contre le CO2, doit devenir un domaine de l'exécutif, dans une feuille de route établie par le Parlement, faisant de l'accélération de la conversion écologique une priorité. L'autorité environnementale indépendante, véritable fondation pour les biens communs, doit être consacrée à tous les échelons administratifs avec un pouvoir d'intervention claire s'appuyant tant que nécessaire sur les compétences des autres agences.

L'exception environnementale en matière de marché commun et de règles commerciales est mise en œuvre : toute clause nationale plus protectrice que les règles extérieures s'appliquent sur le territoire national. Le déclenchement de la clause environnementale est clarifié dans son exigence et systématisé. Une composante verte à la TVA est instaurée pour favoriser les biens et services favorables à l'environnement et pénaliser les autres. **La France demande l'exclusion des investissements en matière de lutte contre le changement climatique de la règle des 3% et, en cas de refus contrevient aux engagements budgétaires en assurant une comptabilité séparée pour les investissements verts. Ces investissements sont financés par des bons du trésor verts sur**

une maturité maximale, correspondant à l'horizon de la lutte contre le changement climatique. La France supporte toute initiative permettant de résoudre la question des émissions de carbone liées au transport de marchandises au niveau mondial ainsi que la pollution spécifique touchant les océans.

Le niveau de la taxe carbone est porté progressivement à 100 euros la tonne sur une trajectoire de 10 ans. La fiscalité du diesel est ajustée à celle de l'essence. La France soutient l'établissement et la généralisation de standards financiers favorables à un monde limitant le réchauffement climatique à 2 degrés.

L'investissement annuel dans les énergies renouvelables est multiplié par 3 sur la durée du quinquennat. Les entreprises publiques de l'énergie ou dans lesquelles l'Etat détient des participations sont régulées de telles sortes à permettre d'atteindre l'ensemble des objectifs de la loi de transition énergétique dans les délais prévus. Le processus de fermeture des centrales nucléaires est systématisé, y compris dans la prise en compte des conséquences sociales, à partir de l'expérience de Fessenheim afin d'en réduire les délais. Elles réalisent d'important gain de productivité pour diminuer le coût de la transition. Le désinvestissement des industries fossiles est généralisé dans tout le périmètre de l'Etat. **Si nécessaire pour réaliser ces objectifs, EDF sera nationalisé.**

Les régions et les métropoles deviennent largement compétentes pour mettre en œuvre toutes les expérimentations nécessaires à l'établissement d'un modèle écologiquement intensif donc décentralisé, en matière d'énergie (autoconsommation, boucle locale, réseaux intelligents) agriculture, reconversion des friches urbaines. L'Etat ouvre largement le cadre d'expérimentation pour permettre aux territoires de s'en saisir.

Les friches industrielles font l'objet d'une loi permettant un transactionnel financier immédiat visant à leur dépollution. La politique des déchets est transférée aux métropoles.

Les surfaces agricoles consacrées à l'agriculture biologique

augmentent de 25%. Le soutien aux alternatives végétariennes ainsi que l'extension de l'approvisionnement en produits biologiques dans les cantines des établissements scolaires est amplifié. Un accord est trouvé avec les enseignes de distribution afin de réserver une partie de leurs linéaires, dans la variété des produits, aux produits meilleurs pour l'environnement. Le niveau d'exigence et d'information nutritionnelle et de santé concernant les produits agroalimentaires est renforcé. Les abattoirs mobiles sont développés en France.

Le secteur touristique est soumis à des règles d'adaptation rapide à la mise en œuvre d'un tourisme responsable. **Un objectif d'augmentation des zones biotopes (biodiversité intégrale) de plus 5% par rapport à leur surface actuelle est fixé.** Au-delà de ces zones de biodiversité intégrale, le maillage de la trame Verte et Bleue et l'établissement d'un réseau de corridors biologiques cohérents nécessite de donner une plus grande maîtrise foncière à un organisme de conservation national, en complément des conservatoires d'espaces naturels régionaux et sectoriels (littoral,...). Les leviers juridiques à disposition de l'Agence nationale pour la Biodiversité sont renforcés dans cette direction.

Une nouvelle sécurité sociale pour le 21ème siècle

La société du choix doit s'imposer à l'objectif de plein emploi salarié. Les gains de productivité liés la robotisation, la numérisation et l'intelligence artificielle impose de poser différemment la question du travail et de ne pas en faire une alternative entre inclusion et exclusion, chômage ou travailleurs pauvres. C'est tout l'enjeu de l'instauration d'un revenu universel comme sécurité sociale du 21^{ème} siècle. **Cela suppose également de s'intéresser d'avantage au travail indépendant, pour garantir à ses membres une protection sociale meilleure ; et de réguler les prélèvements sociaux de la nouvelle économie.**

Alors, si le travail salarié demeure majoritaire et n'est pas amené à disparaître, une mise en adéquation progressive des règles supposées avec les règles vécues s'avère nécessaire. Cela suppose de mieux

prendre en compte les temps de la vie en attachant des vrais droits au Compte Personnel d'Activité, pour dépasser le stade de la coquille vide et concrétiser cette protection sociale personnelle naissante et capable d'aller partout avec soi. Cela suppose également d'accepter que dans un univers sécurisé, le recours à la rupture conventionnelle peut être simplifié et élargie et les cas de licenciement pouvant amener à contestation devant la justice prudhomme mieux définis. Si tout ne se joue plus sur la protection d'un contrat de travail, alors l'évolution est possible. Mais il faut aller jusqu'au bout. Car ce n'est pas seulement la protection sociale qu'il faut partiellement délier de l'emploi, c'est aussi la rémunération. Cela suppose d'engager le basculement vers un revenu universel, d'abord en engageant la convergence de la délivrance des allocations actuelles, puis en expérimentant à l'échelle d'une région les conditions pratiques de son exercice. Comme la Sécurité Sociale a été un compromis bipartisan en 1946, le Revenu Universel d'Existence doit devenir la régulation qui permet à l'économie française d'être résiliente tout au long du 21^{ème} siècle.

Jusqu'à présent notre modèle de l'inclusion sociale reposait sur l'emploi à vie (donc le CDI à temps plein). Il est devenu une base d'inclusion trop rare et trop fragile. Il faut maintenant, non pas supprimer la recherche de plus d'emploi, mais diversifier les modalités d'inclusion sociale. Il en va de la cohésion sociale en générale à l'heure où une frange de plus en plus massive d'individus et de familles est rejetée en marge de la société. L'inclusion doit passer par l'emploi (encore et toujours), par la protection sociale (permettant de construire en vrai sa vie, et non pas seulement de se prémunir du danger), mais aussi par une nouvelle et puissante forme : le revenu universel. Alors la société peut redevenir inclusive.

Plutôt que de multiplier les assistances qui aident mais enfoncent leurs bénéficiaires dans la honte sociale de soi, il convient de prendre conscience qu'une part du PIB devrait être également réparti entre tous. Ce revenu universel, égalitaire, inconditionnel, est la traduction symbolique de l'inclusion de tous et matériellement celle du droit de base d'accès à la monnaie pour participer aux échanges.

Sans une société forte et inclusive la capacité de la France, qui repose sur les désirs d'action et d'invention des français, à innover est progressivement affaiblie. Le revenu universel (RU) doit être vu comme un vecteur de l'émancipation individuelle et collective.

Pour avoir des institutions sociales fortes, dynamiques et vivantes (les syndicats, les associations, les mutuelles...) il faut des individus inclus dans la société dont l'autonomie, la capacité à agir est réelle. La République doit marcher sur ses deux jambes : la puissance des institutions politiques et sociales et la puissance d'agir des individus eux-mêmes. En redonnant une puissance d'agir aux individus, il s'agit avec le RU de renforcer la société et ses institutions.

Le revenu universel n'est pas un dispositif, il est un processus de modification dans la répartition des revenus du pays. A l'instar de la CSG, il est possible dans les 15 années à venir de faire monter en puissance un RU qui bien que versé à tous permettra d'opérer un transfert de richesses des plus aisés vers les plus modestes.

Conditionner l'inclusion sociale, la stabilité de la société au retour durable du plein emploi comme dans les années 1960 est devenu trop dangereux et relève sans doute d'une erreur de perspective historique. Le RU est un nouveau droit, matérialisé par un revenu, à l'inclusion minimale de tous indépendant de l'état du marché du travail.

Dans la première année de la mandature et avec le soutien les services de l'Etat, un plan d'introduction progressive du revenu universel est réalisé en se fondant sur des sources de financement innovantes et socialement justes. Le basculement vers un revenu universel est d'abord engagé par un travail de revue et de convergence des allocations sociales (y compris indirect par les politiques tarifaires), et des dépenses fiscales à vocation de revenu, en lien avec les organismes distributeurs (CAF...). Un cadre d'expérimentation est défini avec une région volontaire afin de calibrer et d'ajuster le dispositif. Pour le faire fonctionner, ce n'est pas seulement les facteurs de production qui sont mis à contribution (notamment les machines) mais les revenus de flux et de transferts.

Le revenu universel est une politique d'inclusion sociale, de revenu et de créativité. C'est une transition lente dont l'expérimentation doit inclure également le suivi de l'insertion sociale des individus les plus vulnérables, qui passent encore de nos jours, pour certains, par une définition par le travail. C'est pourquoi l'expérimentation sur les territoires zéro chômeur de longue durée, mise en pratique de l'Etat employeur en dernier ressort, doit être poursuivie. De son articulation avec le revenu universel dépend probablement du succès du basculement du modèle social vers le revenu universel, qui est aussi un enjeu générationnel.

Le travail indépendant, quant à lui, doit faire l'objet d'une loi visant à égaliser les prestations reçues au niveau de celles des salariés.

La création d'entreprise indépendante doit être simplifiée pour se rapprocher du régime de l'auto-entrepreneur. Le basculement de l'un à l'autre doit être automatique au-dessus d'un seuil de revenus annuels.

Le Compte Personnel d'Activité doit être l'outil permettant de repenser les temps de la vie et non un gadget. Repenser les temps de la vie c'est aussi penser la politique du temps de travail dans la durée d'une carrière et non uniquement à l'échelle hebdomadaire d'une entreprise. C'est dans cet état d'esprit que nous souhaitons pérenniser les 35heures en France. Ainsi, **5 jours de RTT sont transformés en une nouvelle semaine de congés, afin d'uniformiser le rapport aux RTT dans toutes les entreprises. Le recours aux RTT cumulés est de droit dans le cas de conjoint, ascendant ou descendant malades.**

La vie n'est pas linéaire, les trajectoires sont individuelles, la sécurité sociale doit se réinventer. La modulation du temps de travail en fonction de capacité à liquider de manière groupée le compte épargne temps est expérimentée. **Le recours au temps partiel devient un droit du salarié, dont le refus doit être légitime par l'employeur.** Une personne travaillant à temps partiel peut faire recours de discrimination reçue dans sa poursuite de carrière. Le télétravail est encouragé.

L'exercice du droit à la formation et de la création d'entreprise doit être simplifié et doit pouvoir se financer par une combinaison de droits à la formation et d'indemnité chômage bien défini.

Les dispositifs existants sont fluidifiés. La gestion paritaire de la formation est réformée. Des appels d'offre nationaux et régionaux sont lancés pour établir les instituts de formation de demain, et y diriger l'argent de la formation professionnelle. Les établissements de l'enseignement supérieur, les écoles, ou de nouveaux acteurs, associant ou non les acteurs du paritarisme, sont mobilisés pour y répondre dans un équilibre entre le privé et le publique.

L'innovation majeure de la décennie en termes de marché du travail est la rupture conventionnelle. Sans faire de bruit elle s'est imposée comme une manière de rompre par consentement mutuel, ouvrant droit à indemnisation. Un travail est engagé avec les partenaires sociaux pour étendre sa viabilité au-delà des seules catégories socio professionnelles éduquées et pour ouvrir plus largement le droit à indemnisation chômage. La définition de la rupture conventionnelle est discutée et adaptée au niveau de branches. La représentation syndicale est organisée par bassin d'emploi autant que par branche afin de favoriser des discussions contextualisées. **L'équilibre du système d'assurance chômage va nécessiter de baisser le plafond de l'assurance-chômage de 6 200 euros par mois à 4 500 euros. Toutes les indemnisations en dessous de 2 500 euros sont exemptées de dégressivité par la loi, qui impose en revanche une dégressivité précoce au-delà de 3 500 euros si l'équilibre financier du système le nécessite ou si les partenaires sociaux le souhaitent.**

Pôle Emploi est régionalisé et mis sous gestion des régions. Le Vice-Président en charge de l'emploi des Régions fléché lors des élections régionales a le pouvoir de nomination du directeur général de Pôle Emploi (sous critère de qualification). L'Etat conserve la définition du cadre d'exercice du réseau, la gestion directe de l'indemnisation et l'animation du réseau des Pôles Emplois visant à la diffusion de bonnes pratiques. Le service public de l'emploi au niveau national voit ses missions étendues à la gestion de l'écosystème des formations, et la mobilisation des structures privées d'aide de retour à l'emploi.

Une économie inclusive, multiple, tournée vers l'innovation

L'école, service public au coeur de la stratégie de la France.

L'école ne peut à elle seule résoudre toutes les inégalités. Elle a une tâche immense de donner le savoir minimal à chacun pour pouvoir s'instituer en tant que personne et citoyen ; et également former tous les élèves à se projeter vers les besoins futurs de qualification. Les inégalités commencent dès la petite enfance.

La réforme des rythmes scolaires pour l'école primaire est poursuivie. L'accent est mis sur l'accès au périscolaire de qualité, soutenu par l'Etat lorsque nécessaire, et la mise en place de conventions plus longues durées avec les acteurs du périscolaire. **L'Etat prend en charge de manière pérenne les activités périscolaires issues de la réforme des rythmes scolaires des communes les plus pauvres.**

A partir du secondaire, l'autonomie des équipes pédagogiques est augmentée **avec une plus grande capacité d'action dans les établissements et moins de bureaucratie. L'action de l'Etat est centrée sur l'objectif d'accessibilité et d'excellence de l'école publique.** Une société du choix doit offrir les mêmes chances à tous.

A cette fin, le pouvoir de décision des conseils d'établissement est renforcé, tout en assurant leur bonne représentativité. L'objectif est de remettre le plus possible les professeurs en situation d'enseignement, au moins partiel, permettant que tous gardent un contact avec le métier quelle que soit leur position. L'administration centrale de l'Education Nationale est réduite. L'amélioration de la gestion quotidienne de l'Education Nationale est une priorité. Une transparence totale est faite sur l'allocation des moyens par établissement.

La collégialité disciplinaire est renforcée dans le secondaire afin de souder les équipes éducatives. Une coordination par discipline

(rémunérée par une prime spécifique) est mise en place afin de favoriser des projets cohérents sur les disciplines par établissement et l'échange permanente de pratiques. L'inspection de l'Education Nationale s'insère dans ce travail concret par établissement et c'est le collectif pédagogique en charge de la progression disciplinaire à travers le curriculum complet d'un établissement qui est évalué, autant que chaque professeur individuellement. Les établissements sont équipés de plus de salles de travail pour les professeurs avec l'objectif d'une par collège disciplinaire.

Les classes ont un objectif de 25 élèves en contrepartie d'une augmentation d'une heure de présence dans l'établissement par enseignant. Des incitations claires sont mises en place pour enseigner dans les établissements plus difficiles. Le financement de l'école privée est diminué. Les dispositifs de suivi des décrocheurs sont poursuivis et amplifiés pour diviser par deux en 5 ans le nombre de décrocheurs.

La réforme de la formation est poursuivie faisant de l'ESPE une formation alternante par défaut. Les méthodes de recrutement sont diversifiées avec d'une part une partie de recrutement assuré dès bac+2 et pas seulement à la fin des cursus disciplinaires, et d'autre part l'ouverture d'un troisième concours permettant d'insérer des profils différents dans les établissements avec des régularisations à l'expérience.

La recherche et l'innovation, coeur du progrès commun

La recherche et l'innovation sont le socle d'un pays qui se projette vers l'avant. **La France n'investit pas assez dans la recherche et noie sa recherche dans la bureaucratie et dans les couches administratives. Par ailleurs, le statut qui a permis à l'excellence de la recherche fondamentale française est depuis une quinzaine d'année, l'objet d'une pénurie à cause de la réduction du périmètre de l'Etat. Il faut sortir de l'alternative crédit impôt recherche au secteur privé ou concours du CNRS et inventer une forme de contrat nouvelle et des procédures de recrutement plus diversifiées pour la recherche française.**

Le système administratif de la recherche est remis à plat de façon collégiale pour les établissements publics et les universités. **Une diminution des exigences bureaucratiques, un renforcement à la dotation de base, pour contrer les effets néfastes de la concurrence permanente dans la réponse aux appels à projets**, seules sources de financement, va de pair avec une accélération de la convergence entre les organismes et l'université. Les méthodes de recrutements des chercheurs sont libéralisées permettant une acquisition progressive d'une stabilité de recherche, tout en évitant les distorsions de concours. Des garde-fous sont mis en place au sein des universités et des laboratoires contre les pratiques de mandarinat en instaurant une plus grande démocratie dans la recherche. Les performances collectives des équipes sont valorisées au détriment des performances individuelles. La valorisation de la recherche pour l'industrie et le grand public font partie intégrante des missions de l'Université.

Le modèle de l'économie française n'est pas celui du bas coût, et d'une économie de grands groupes et d'un Etat fort avec les faibles et faibles avec les forts. Tout l'inverse doit présider à l'allocation des fonds.

Etat partout, Etat nulle part : pour un modèle équilibré

L'Etat et les régions ont développé trop d'organismes responsables de l'innovation. Il faut en diminuer le nombre et mieux les doter. Les écosystèmes d'innovation numérique (incubateur, fablab, working space) doivent trouver dans les universités le foncier et la disponibilité des locaux que les villes peinent parfois à offrir. Le rôle des régions, des métropoles et des territoires, plutôt que de l'Etat, est consacré comme chef de file de l'innovation et de développement des écosystèmes. Ce rôle s'accompagne de la prise en main de la formation et de la gestion de l'emploi.

L'Etat a un rôle stratégique dans l'organisation des filières, de la modernisation de l'appareil productif, dans une montée en gamme de l'industrie, dans leur mise en mouvement organisée vers l'international et dans la cohérence d'investissement de ses différents organismes derrière des stratégies claires, lisibles et stables. Il oriente sa commande publique dans l'objectif de développer son industrie, et particulièrement

ses PME, et permet les clauses d'origine locale dans les appels d'offre. Il vise à promouvoir un protectionnisme au niveau européen.

La présence administrative doit diminuer dans la création d'entreprise, en développant l'échange de conseil plutôt que d'injonction, avec une perspective de laisser deux ans à une entreprise pour avoir établi correctement toutes ses procédures juridiques. Un cadre d'expérimentation souple doit permettre de tester des nouveaux modèles d'affaire. L'URSSAF devient fort avec les forts et négocie avec les plus faibles pour en finir avec l'Etat au service des plus forts.

L'innovation requiert une adaptation du droit pour améliorer la prise de risque, notamment en matière de liquidation et de faillite pour les entrepreneurs individuels. Les subventions multiples à l'innovation de démarrage et à l'incubation cessent pour laisser place progressivement à l'utilisation acceptée d'allocation chômage pour la création d'entreprise et au revenu universel.

L'Etat français limite son soutien et sa consanguinité avec les grands groupes français et les banques et s'attache à développer plutôt un tissu d'ETI compétitives, notamment dans les nouveaux secteurs ou secteurs en transformation, en ciblant l'ensemble de ses dispositifs vers cet objectif prioritaire. Par ailleurs, un droit de préemption sur le foncier et les outils industriels fermés afin d'accélérer les projets de réindustrialisation est consacré à l'Etat ; de même que son rôle légitime à intervenir pour veiller à la présence sur le territoire de secteurs stratégiques à long terme et à peser sur d'éventuelles recompositions.

Une politique fiscale incitative à l'investissement, à la prise de risque, et à la baisse de l'épargne est mise en œuvre (diminution de l'impôt sur les sociétés à 25% pour toute les entreprises en contrepartie d'une diminution des niches fiscales, franchise de 300 000 euros pour la première plus-value, pérennisation de mesures de suramortissement, réforme de l'assurance-vie pour que les fonds placés irriguent plus et mieux la vie économique). Le CICE est réduit

et concentré sur les entreprises industrielles et créatives exposées à la concurrence internationale, et les dispositifs de baisse de charge au niveau du SMIC sont transformés en baisse de charges pérennes. L'accès à tous les dispositifs étatiques - hors baisse de prélèvement évidemment- est conditionné à une échelle de salaire de 1 à 30 dans l'entreprise et au respect de la démocratie sociale en entreprise.

Le retour de la démocratie dans le champ économique

L'économie sociale et solidaire, les associations et les modèles mixtes doivent être vus comme des solutions acceptables pour pallier ou remplacer l'intervention de l'Etat ou du secteur public en matière social ou d'innovation lorsque celle-ci n'atteint pas le niveau requis ou est défaillant dans la durée. Ces voies doivent être préférées à la multiplication d'agence et d'acteurs publiques qui ont tendant à générer de la bureaucratie à moyen terme. L'enjeu est important de faire grandir la société à mesure que l'intervention de l'Etat en propre se retire.

Les règles de gouvernance de l'entreprise sont revues afin de trouver un meilleur équilibre des pouvoirs entre la direction, les actionnaires, et les parties prenantes intérieures (salariés) et extérieures (banques, société).

La simplification des règles et la modernisation du rapport de l'Etat aux entreprises continue à être une priorité. Le droit du travail fait l'objet d'un effort constant de la part des partenaires sociaux pour améliorer son objectif premier : dire la règle de manière accessible et intangible à tous et protéger les salariés dans les rapports de subordination, multiplier et soutenir les initiatives visant à mettre les TPE/TPI et PME en coopératives et soutenir le portage salarial permettant de mutualiser le coût des règles de bonne gouvernance de l'entreprise. **Un observatoire indépendant de la souffrance au travail, saisissable par le particulier est créé.**

En sus d'un soutien actif aux établissements bancaires publics, l'Etat soutient par un cadre favorable les initiatives de circuits courts et de désintermédiation en matière de financement de projets et d'entreprises : Cercles d'investisseurs, financement peer to peer.

La santé : un système à consolider

La France doit rester pionnière et à l'avant-garde dans son système de santé, en arrivant à maîtriser le coût des innovations médicales comme contrepartie à leur adoption par l'hôpital public et à un effort de recherche soutenu en amont. La politique de santé poursuivra un objectif d'inversion du transfert de risque, de meilleure prise en charge de la prévention, via notamment une défiscalisation des dépenses de santé au travail et une politique du médicament visant à diminuer le volume de médicament remboursé et non consommé.

La France fait face à deux mouvements contradictoires dans le domaine de la santé : partout les moyens diminuent alors que, d'année en année, la dépense de santé augmente. La trajectoire des dépenses de santé doit continuer de croître de manière maîtrisée mais les grands flux doivent être mieux redistribués : pour rattraper le retard pris par la France, la part des dépenses de prévention dans la Dépense Courante de Santé est augmentée d'un point par an durant toute la durée de la mandature. Dans la même période, aucun nouveau transfert de charge de l'assurance maladie obligatoire vers l'assurance maladie complémentaire n'est opéré. Les logiques de réseaux de soins gérés par des mutuelles avec l'instauration de remboursements différentiels sont abandonnées : l'exercice de la médecine, du soin et des actions de santé doivent rester farouchement indépendants. Au fur et à mesure que de nouvelles marges sont récupérées grâce à une nouvelle politique du médicament, les franchises médicales, symboles de l'idéologie de la responsabilité individuelle face à la maladie, sont purement et simplement supprimées : dans un pays solidaire, c'est la Nation tout entière qui assume la prise en charge des plus faibles et des plus malades.

Le grand défi, afin de retrouver des marges de manœuvre est de refonder la politique du médicament. Il ne s'agit pas de tomber dans une logique de moins de médicament, mais surtout de promouvoir une sobriété thérapeutique : un mieux de médicament. L'exigence de transparence et de décision fondée sur les preuves conduit à l'instauration d'une Révision Générale de la Pharmacopée Publique chargée de retirer du marché les médicaments inefficaces ou dangereux (ils sont légions!).

Une initiative est prise par la France pour permettre une fixation du prix du médicament à l'échelon européen afin de faire peser le poids de la coopération des Etats-membres face aux industriels. Ces négociations sont entreprises dans un cadre transparent sous contrôle démocratique. Le prix du médicament ne prend en compte que les paramètres d'efficacité, d'utilité pour les patients, de sécurité et de volume du marché. Parallèlement, un plan d'équipement des pharmacies d'officines est lancé afin de développer et généraliser le déconditionnement du médicament : il suffit à chacun d'ouvrir son armoire à pharmacie pour se rendre du compte du gâchis immense que représente les médicaments remboursés par la solidarité nationale et pourtant non consommés.

A l'hôpital public, le manque chronique d'effectifs et de moyens conduit à une dégradation de la qualité des soins pour les soignés et à une dégradation des conditions de travail pour les soignants. La souffrance est telle que de véritables épidémies de suicides se produisent, symptôme le plus crue de l'achèvement d'une logique de l'hôpital-entreprise poussée jusqu'à l'absurde. La gouvernance de l'hôpital est revue dans une perspective de co-décision collégiale administrative, médicale et paramédicale. Les logiques de circuits courts au sein des services d'urgence sont encouragées par des financements ad hoc afin de désengorger ces derniers.

En médecine de ville, la création du secteur 2 auquel n'a accès qu'une minorité de médecins est devenu à la fois l'alibi de ceux qui veulent pratiquer des dépassements d'honoraires excessifs et l'alibi de l'Etat, justifiant par la possibilité de ces mêmes dépassements d'honoraires la non revalorisation des actes au fil des années. Le résultat des négociations conventionnelles, qui ont souvent été le trou noir de la démocratie sanitaire, est soumis au vote du Parlement. Le mouvement est engagé pour une diversification du mix tarifaire ou chaque type d'activité correspondra à un type de rémunération (à l'acte, au forfait, sur objectif de santé publique...) au sein d'un secteur unique. En même temps, une revalorisation de la consultation médicale et des actes en médecine générale est engagée et progressivement indexée sur l'inflation.

Le foncier et le logement, moteurs économiques, facteurs d'inégalités

Le foncier et le logement sont des moteurs d'inégalité très importants qui entraînent beaucoup d'inégalités secondaires (établissement scolaires, services publics, enclavement). Pour éviter de devoir remédier à ces inégalités, il convient de les prévenir au maximum.

La mobilisation foncière par la préemption des collectivités locales est facilitée et encouragée par un soutien financier accru à cette politique de la part de la Caisse des Dépôts. Les délais de construction sont réduits. Des objectifs de construction sont établis pour tous les maires qui ne souhaitent pas plafonner les loyers.

La construction de logements à loyers modérés et en primo accession sociale est une priorité afin d'accroître la rotation du parc locatif HLM. Les bailleurs sociaux sont mobilisés pour accroître leurs offres sur le marché hors HLM. En lien avec la mise en place d'outils à destination des collectivités territoriales pour une préemption efficace du foncier, la construction de logement accessible en sortie de logements sociaux est facilitée pour accélérer la rotation des locataires au sein des HLM.

Les dérogations financières à la loi SRU sont progressivement remplacées par l'obligation de respecter cet objectif dans l'ensemble des opérations immobilières futures (en pourcentage des nouvelles opérations) dans les villes qui sont en déficit de logements sociaux.

3. COMMENT RÉSOUDRE LES FRACTURES FRANÇAISES ?

Il est compliqué de bâtir une nation s'il n'y a plus d'adhésion à un réel autant qu'à un idéal commun. Les fondamentaux qui constituent la France sont en mauvais état. Ce constat s'explique par les mutations profondes que connaît la société française. En crise, notre modèle ne parvient plus à intégrer ces mutations.

A La Plateforme, nous pensons que la France connaît un véritable mal-être dont les origines sont des fractures multiples et grandissantes. Ces fractures concernent des enjeux directement liés à la citoyenneté et la société françaises. Nous pensons qu'elles appellent des propositions à construire ensemble. **Les Français sont créatifs et plein de ressources. Dans leur quotidien, ils sont déjà porteurs des solutions à ces fractures.**

La fracture républicaine grandit du fait de la défaillance des services publics. Ils ne parviennent plus à protéger ni à accompagner les Français dans la mondialisation. De ce fait, la République est désormais perçue comme un modèle de plus en plus inadapté. L'école peut-elle encore être un vecteur de méritocratie et d'intégration ? Dans une société de plus en plus violente, la France a-t-elle aujourd'hui un système de sécurité et une justice qui lui permet de nous protéger ? Le service public de l'accès à l'emploi est-il encore utile ? Que serait une nouvelle politique de logement ambitieuse ?

La fracture nationale concerne les difficultés des Français à partager un projet de société autour de valeurs communes. La laïcité est désormais la valeur républicaine à laquelle les Français sont la plus attachée. La loi de 1905 est-elle encore adaptée au contexte religieux actuel ? La situation des migrants et les interrogations autour de l'identité française seront également à discuter. A tort ou à raison, les attentats survenus en France en 2015 ont accru les inquiétudes

autour de ces enjeux et l'intérêt pour les valeurs traditionnelles. **La famille demeure par exemple l'institution de référence des Français, sans que ceux-ci soient attachés à une forme familiale unique.** Que faire de ces interrogations de plus en plus partagées?

La fracture territoriale correspond au processus croissant de relégation de certains territoires périphériques. Alors que certaines métropoles regroupent l'essentiel des richesses et des services, **la France oubliée des périphéries se sent abandonnée et méprisée. Elle rassemble de nombreux espaces ruraux, pavillonnaires et périurbains, ainsi que certaines banlieues précaires.** Que répondre à ceux qui pensent qu'on ne peut plus sauver ces territoires? Comment mettre en valeur leurs atouts et leurs ressources?

La fracture citoyenne se creuse avec un système politique impuissant et sans renouvellement. Face à lui, nos concitoyens sont de plus en plus prompts à inventer de nouveaux modes d'organisation pour toutes les sphères de la société. Les nouvelles technologies donnent de nouveaux moyens créatifs, à l'image de l'uberisation, qui pourraient être transposés à de nombreux domaines. C'est aussi la conséquence de l'aspiration à l'innovation des Français de toutes les générations. Que peuvent nous apporter ces nouveaux modes d'organisation? Jusqu'où devons-nous les favoriser?

Ce thème doit nous permettre de faire émerger des propositions nous permettant de répondre collectivement à ces fractures, en réconciliant le désir d'innovation et de protection des Français. Plus de changement, plus de réforme, plus de permissivité ne sont pas automatiquement synonymes de progrès. Au contraire, ils peuvent avoir pour conséquence la régression et la précarisation. Nos quelques propositions pour ce thème devront dessiner les contours d'un nouveau contrat républicain, à la fois protecteur et innovant.

Abolir les privilèges, renouveler le serment de l'égalité, élargir notre vision de la France, transmettre la République, libérer la société.

La France est un pays de classe et de privilèges. Il faut en abolir un certain nombre. Toucher à la fiscalité de l'héritage et de la transmission du patrimoine pour les hauts revenus ne doit pas être un tabou. La fraude fiscale doit conduire à une perte temporaire de l'exercice de ses droits de citoyen. La détention d'un passeport français doit conduire à une imposition minimale forfaitaire "de principe" en cas de domiciliation dans un autre pays.

Les corps de l'Etat sont diminués en nombre, ainsi que les moyens alloués à la gestion de carrière des membres. **Leur recrutement doit s'ouvrir. L'accès aux postes de la haute fonction publique est diversifié et les respirations de carrière hors Etat encouragées, dans les règles de la déontologie.** Toute mise en disponibilité de la fonction publique avant l'obligation de service conduit au paiement anticipé de la pantoufle. Un système de changement facilité des têtes d'administration à l'alternance politique est mis en place. La France porte un devoir d'exemplarité pour ses fonctionnaires ou ressortissants dans les instances internationales, y compris sportives. Une contribution fiscale forfaitaire pour ces ressortissants est envisagée. La mise en place de contrats de 10 ans dans la haute fonction publique est expérimentée.

Les lois sur la transparence et la probité des élus sont élargies et renforcées et doublées d'une loi concernant les partis politiques, dont doivent répondre l'ensemble des élus et des personnels attachés à ces élus. Le nombre d'élus est diminué. Les moyens alloués aux parlementaires pour l'exercice de leurs fonctions sont augmentés, mais les libéralités permises par ceux-ci (embauche familiale, acquisition personnelle de permanence) sont plus strictement encadrées et limitées. **Le statut de l'élu est enfin voté.**

Les libéralités de l'Etat avec les grands groupes, les privatisations au profit d'ancien haut fonctionnaire, les accommodements pour raison économique cessent. L'ensemble des rapports entre Etat,

haute administration, grandes banques, grands groupes font l'objet d'un rapport annuel de la haute autorité pour la transparence de la vie publique recensant l'ensemble des informations devant être soumises à l'attention du public. Le pouvoir du parquet financier en matière économique est renforcé. La logique du FCPA américain est transposée en droit français. La responsabilité des maisons mères commercialisant des produits sur le territoire français vis-à-vis des conditions d'exercice économique de sous-traitants est établie en droit français.

La France souffre de trop de règles et de bureaucratie du quotidien. La vie administrative de notre pays fait l'objet d'une simplification continue pour limiter les demandes permanentes de documents. Les éléments de la vie quotidienne (logement, commerce, artisanat) doivent consacrer un principe de liberté et non de contraintes. **Une loi consacre le droit à l'expérimentation sociale, culturelle et environnementale pour toutes les régions selon une procédure simplifiée.**

La sélection des élites doit faire l'objet d'un élargissement sans précédent pour répondre aux défis du 21ème siècle. A ce titre, l'université doit avoir la possibilité de sélectionner sur dossier et entretien les étudiants dans ses filières. L'Etat garantit une place pour tous de droit dans le système éducatif supérieur, mais l'université doit voir son exigence rehaussée dans un état d'esprit collectif. Les moyens alloués aux classes préparatoires sont diminués. La convergence prépa/grandes écoles et université est renforcée avec des dispositifs de passerelle pour les meilleurs élèves de chaque formation.

La réussite scolaire doit redevenir gage d'une insertion sociale sans heurts. Le dispositif des meilleurs élèves de chaque lycée est dupliqué en ce qui concerne la fin des études supérieures de type master. Les meilleurs élèves de ces formations sont suivis dans leur recherche d'emploi de manière accrue et se voient proposer en dernier recours un contrat aidé supporté par l'Etat afin de favoriser leur insertion. Le fait d'être diplômé doit redevenir gage d'insertion facilitée dans le milieu professionnel, c'est un signal fort.

La France souffre des inégalités à l'école. Il faut les compenser, en allouant au moins autant de moyens dans les zones en difficulté que dans les zones favorisées. **La carte scolaire est réévaluée et modifiée régulièrement pour y inclure des objectifs de mixité sociale afin qu'aucun établissement scolaire de la République ne soit infréquentable.** Le financement à l'école privée est diminué sauf pour les établissements privés prenant part aux objectifs de mixité de la carte scolaire. Les zones dans lesquelles l'enseignement privé fait l'objet d'une forte demande font l'objet d'un suivi spécifique pour s'assurer de la qualité des établissements publics dans la zone. L'Etat s'attache à rendre possible la scolarisation dès 3 ans dans tous les territoires en grande difficulté. Il donne les moyens aux territoires qui le souhaitent d'expérimenter la délivrance des petits déjeuners dans les territoires les plus en difficulté.

La France souffre de ne pas se voir telle qu'elle est : plurielle. Le recrutement dans la fonction publique doit permettre d'avoir une mixité sociale, d'âge, de genre, et d'origine ethnique **afin que l'Etat ressemble à la France**, ce n'est pas le cas. Dès lors, les modes de recrutement dans la fonction publique doivent se diversifier pour ne pas se concentrer uniquement sur des profils identiques. Des préparations au concours de recrutement pour tous les niveaux accessibles en cours du soir sont développés et rendus accessibles de droit pour les meilleurs élèves de chaque lycée de France.

Un pays qui se satisfait de l'inégalité persistante entre les femmes et les hommes n'a pas d'avenir social et économique au 21ème siècle : il se prive de la moitié de sa créativité. Au cours du prochain quinquennat, il faut poursuivre l'établissement de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes sans se priver de recourir à la loi. Il faut également renforcer et dédier des moyens de police supplémentaire à la poursuite des délits à caractère sexuel. Nul ne doit reculer en rejetant ce combat à l'arrière-plan d'autres qui seraient plus légitimes.

La France vieillit. Pour redonner du poids politique à la jeunesse, qui doit pouvoir décider du monde de demain, le droit de vote aux élections est acquis à 16 ans.

Si l'immigration est une chance pour un pays d'un point de vue démographique, économique et sociale, elle ne l'est plus si elle intervient dans un contexte de difficultés économiques et sociales, et de difficulté culturelle d'intégration. Egalement, parfois, les soubresauts du monde rattrapent notre pays que l'on imagine isolé du reste de la planète. **Chaque année, un grand débat a lieu au Parlement définissant le plafond annuel d'immigration et débattant du rythme des naturalisations, ainsi que de l'efficacité évaluée des dispositifs de reconduites à la frontière.** Ceci ne signifie pas que les règles changent. Ceci signifie que la représentation nationale doit être capable de débattre du sujet. Les délais de naturalisation sont raccourcis le plus possible. Il est mis fin aux cours de culture d'origine. L'histoire de l'immigration et des immigrés en France est mise en avant et leur place dans le roman national assurée dans une logique d'histoire commune. La Cité de l'Immigration retrouve sa vocation d'origine d'animation du débat sur l'identité française et l'immigration à travers le temps.

Une politique d'accueil des demandeurs d'asile et réfugiés politique est développée selon les principes d'humanité et de réalité qui doivent nous guider dans le respect de nos engagements internationaux en la matière.

Pour répondre à la promesse de l'égalité et d'universalité de la France, la laïcité est un pilier permettant d'établir les rapports des religions à la République pour toute personne présente sur le territoire. Il convient de réaffirmer à la fois la supériorité des lois de la République et le respect de la liberté de croyance. **L'Observatoire de la laïcité est transformé en une autorité collégiale chargée de répondre aux défis de la laïcité du quotidien et de simplement dire la règle.** Elle peut être saisie des problématiques d'application quotidienne de la laïcité. **Une loi sur l'égalité vient compléter la loi de 1905 afin de renouveler le cadre d'analyse des phénomènes religieux dans l'espace public et privé** autour d'une notion simple : tout fait constatant une interdiction faite à autrui basée sur des considérations religieuses ou contrevenant aux principes d'égalité doit être prohibée.

Rendre les services publics au public pour légitimer à nouveau l'intervention de l'Etat

Pour que l'action de l'Etat continue à être légitime, il faut déconstruire la défiance à son égard. Cela passe par une reconnaissance à ses agents, une action forte et ferme de modernisation et une évolution de ses structures. L'Etat doit être sobre mais vigoureux : la bureaucratie c'est fini. C'est la condition d'exercice de son autorité. C'est le sens de la série de mesure que nous proposons.

Cette modernisation ne doit pas avoir lieu selon des principes comptables ou centré sur la gestion des structures existantes mais bien en remettant l'usager au cœur, et en développant un principe de transparence de gestion rendu possible par internet. **Rendre les services publics au public, cela passe par la mise en place de structure plus petite avec un accroissement de l'autonomie des agents** et des établissements dans l'exercice de leur mission, d'une transparence plus forte à la dépense des organismes publics dans l'exercice de leurs missions, et de rendre compte directement aux publics que l'on prétend servir et aux contribuables qui le financent. La responsabilité individuelle des agents dans la délivrance du service et sa qualité est rappelée. **Une convergence des règles de pension et de jours de carence en cas d'arrêt maladie, public et privé est mise en place** : passage à 5 ans pour le public avec meilleure prise en considération des primes, passage à 20 ans pour le privé. Une réforme des régimes spéciaux dont la logique d'existence n'est plus fondée par les faits est engagée. Le nombre des jours de carence en cas d'arrêt maladie sont rendus équivalents.

Le service public de l'emploi est réformé. L'Etat se retire de la politique du logement et de soutien aux banques. La politique d'innovation est concentrée et repensée dans sa méthode de déploiement, et les aides territoriales aux entreprises maîtrisées. Les missions d'environnement et de gestion territoriale font l'objet d'une décentralisation accrue.

Les entreprises publiques sont mieux gérées et pas seulement dans une logique actionnariale. Les missions de service public sont remises au cœur en contrepartie d'un effort de modernisation

et de réponse aux besoins exprimés du public sans précédent.

Leurs actions sont recentrées sur le cœur de métier, les postes de direction et leurs avantages diminués et leurs nominations mieux encadrées. La responsabilité politique du bon fonctionnement de ces entreprises publiques est rétablie, la transparence de leur coût est faite. Les avantages spécifiques en matière de transport sont revus afin d'en limiter le nombre et le montant global.

Les usagers et la société civile sont associés à la gouvernance des organismes et entreprises publiques via des instances indépendantes et dotées par les entreprises, en lien avec la transparence de leurs missions et de leurs budgets de fonctionnements.

Les entreprises sociales et les associations sont pleinement intégrées dans le fonctionnement des services publics, ou comme forme particulière de délivrer des services, pour garantir une équivalence de reconnaissance et de gratification... et améliorer la délivrance des services. Le système de gestion paritaire est consubstantiel de l'Etat social. Bien qu'ils ne soient pas l'Etat, les systèmes de gestion paritaire participe de sa légitimité. Les corps intermédiaires sont aussi responsables de la manière dont la République est souveraine, et légitime dans la population. La transparence des coûts et des résultats du paritarisme comme mode de gestion seront établis. Il sera mis fin progressivement aux systèmes paritaires hors du droit commun. L'efficacité du paritarisme comme mode de gestion des politiques publiques sera établie et son apport mieux contrôlé et séparé.

Penser la fracture territoriale

La fracture territoriale est source de frustration, de malentendu et diffuse au fond le sentiment de relégation bien plus que tous les chiffres économiques sensés reflétés la réalité. Cette fracture est multiple : elle est distance à la ville (petite, moyenne ou grande), distance à la décision, sentiments de réel non commun qui conduit à penser à des valeurs non communes.

Les politiques en jouent en usant de terminologie aux confins

de la science électorale, de la géographie et de l'économie : quartiers, zones périphériques, zones industrielles en déprise, zones rurales, vallées, couloir TGV, métropoles, bobos... Minorités culturelles, France périphérique "blanche", communauté musulmane : quand la fracture territoriale recoupe des lectures ethniques poussées par les politiques, c'est la France qui recule.

Ces combats de définition sont parfois des assignations à résidence, un mépris de la vie de ces lieux, des catégories administratives ou des coalitions sociologiques réels. Il faut tout autant les rejeter que le médiocre "vivre ensemble" qui consisterait à vivre les uns à côté des autres, à se tolérer à distance, à rester chacun chez soi. Il faut en réalité pratiquer une politique d'ouverture territoriale au sein même de la France en faisant réel commun.

Cela implique : plus d'investissements plus rapidement dans les transports, mettre un coup de pied dans la fourmilière du ferroviaire en France, déconstruire les cités, investir dans le locatif pour augmenter la rotation dans les HLM, soutenir les puits d'innovation territoriaux en écoutant leurs besoins et en soutenant leurs initiatives, porter une attention particulière à l'accès à l'offre culturelle hors des centres, accès à l'éducation et à la santé de qualité dans tous les territoires, accélérer le déploiement du très haut débit et de réseaux mobiles de qualité, permettant d'apporter des solutions concrètes pour maintenir la population en milieu rural, attirer de nouveaux habitants et créer de nouvelles activités (télétravail, télémédecine, accès à la culture, dématérialisation...).

Il ne s'agit plus seulement de vivre ensemble, soit à côté mais chacun chez soi, mais de partager un réel commun. L'objectif de mettre fin aux Cités et de revoir la mixité territoriale en 10 ans est prioritaire. Les réels parallèles qui ne se croisent jamais à quelques kilomètres de distance doivent être une exception et non la règle. Le rôle de l'école, des activités périscolaires et sportives sont à ce titre primordial.

Il s'agit aussi de stabiliser la carte administrative en maintenant l'échelon départemental dans la délivrance des services publics

en zone rurale. Le Conseil Départemental se recentre sur son rôle sur la chambre politique d'écho des priorités des habitants en tant qu'usager des services publics de toute nature. Il développe des programmes de coopération ville/campagne pour favoriser le développement cohérent des territoires et leur complémentarité. **Il augmente l'appui aux réseaux associatifs actifs dans l'animation des zones rurales et la gestion de services à la population comme alternatives au service public.**

Afin de libérer les forces créatives citoyennes et de développer l'autonomie au sein de la société, **le droit à l'expérimentation au niveau local est consacré.** Une vice-présidence dans chaque Conseil Départemental est consacrée à l'ensemble de ces tâches en lien avec un sous-préfet en charge dans chaque département.

Les territoires souffrant de relégation, malgré leur disparité apparente, souffrent de maux communs. Ils sont souvent laissés pour compte de la bascule énergétique (énergie plus chère, logements mieux isolés) faisant perdurer des situations de précarité énergétique, et en difficulté pour faire face aux problématiques liées au vieillissement et à l'adaptation des logements car ils sont plus loin des dispositifs. Un dispositif simple de détection des situations complexes impliquant les CCAS, les associations, les bailleurs HLM, les banques, les représentants locaux de la caisse des dépôts finance des programmes rapides et multifacettes pour ces territoires. L'ANRU est chargée de leur mise en œuvre.

Enfin, les enjeux de tranquillité publique et les moyens mis en œuvre pour y remédier sont mieux modulés par territoire, et articulés entre eux, et surtout font l'objet d'une meilleure communication et association de la population via les départements.

L'indépendance des médias et la culture, gages d'une démocratie vivante

Pendant plusieurs décennies, la Culture a été considérée comme l'un des moteurs de la transformation de notre société. Inventé par un poète, le Ministère a su créer un lien unique entre la puissance publique, un projet d'émancipation et la présence active des artistes et de tous les acteurs de la transmission de la culture. De pépinière pour l'art et sa propagation au siècle dernier, il est devenu un marché à spectacle pour producteurs, qui ont parfaitement intériorisé les règles profondes du libéralisme.

Aujourd'hui menottés par une administration qui tourne sur elle-même, **les artistes doivent être remis au cœur du dispositif.** Mais contrairement aux années 80, la culture doit maintenant être acceptée partout où elle existe, sans passer par les cases reconnaissance d'une Institution à bout de souffle.

La politique culturelle du 21ème siècle n'est ni pour tous, ni pour chacun, mais elle est partout, et en tous sens. Le reconnaître, c'est déjà lui donner droit à l'existence, et sur l'ensemble du territoire, qui reste encore largement inégal, et plein de terribles déserts culturels, alors qu'une énergie créative est partout perceptible. Une politique active est menée visant à ancrer les artistes et les médiateurs dans le territoire, leur redonner une force de frappe et une autonomie, tant sur le plan financier que sur le plan des projets.

Dans tous les secteurs de la création, au sens large et ouvert, un statut social est donné aux acteurs de la culture. Il s'agit d'aménager les conditions d'entrée et de sortie des professions des arts et des médias, afin que chacun puisse jouir **d'un revenu d'existence, se substituant à l'irratrapable non-statut de l'intermittence, partiel et injuste.** Ce statut permet à chaque acteur culturel de conduire son projet de vie en toute indépendance, sollicitant les tutelles publiques (ou non), dans le seul objectif de financer projets et créations. Un tel statut doit concerner à terme l'ensemble des métiers de l'intelligence, de la prospection et de l'intelligence. Une loi adapte le cadre des médias au 21ème siècle en permettant des nouveaux modes de

détention des médias, en assurant la non concentration des médias, les règles éditoriales et déontologiques minimales, et en repensant le cadre de soutien de l'Etat et de la société au modèle économique de la presse. Le système actuel d'aides à la presse est supprimé.

Toutes les actions culturelles hors les murs des institutions culturelles sont amplifiées de manière prioritaire. L'accessibilité à la culture partout, pour tous, doit être pensée en continuité, hors des grands événements fédérateurs avec l'insertion de l'artiste au cœur de la société dans une logique de "maisons d'artiste".

La relance budgétaire inclue une modernisation du réseau des institutions de culture, et des actions d'accessibilité à la culture.

L'ensemble des mécanismes des financements de la culture est soumis à un exercice de transparence important permettant pour tous de vérifier la diversité d'usage des financements.

Les bibliothèques sont toutes reconverties progressivement en lieu d'information, de savoir et de cultures, pluraliste, ouvert 7 jours sur 7.

La sécurité intérieure : un juste équilibre entre réaffirmation de l'autorité de l'Etat et préservation des libertés

La sécurité intérieure fonctionne sur un réseau humain de renseignement, et une analyse structurée d'informations recueillies selon un but. Le tout technologique n'offre qu'un sentiment de puissance au détriment d'un travail précis et minutieux. Il faut sortir de ce tout technologique et remettre en place des réseaux d'information dans la société.

La police nationale doit remettre le policier au cœur des missions. Il doit être au maximum sur le terrain. Le travail administratif de la police doit être assurée par des agents administratifs. La police de proximité doit être rétablie au cœur de la cité.

Le statut de la police municipale est précisé, son cadre d'action et le statut de ses agents harmonisé au niveau national. La supervision par la police nationale est établie et la formation continue de ses agents renforcée. L'armement doit être l'exception pour la police municipale.

Un cadre d'intervention commun à la gendarmerie et à la police est établi pour les situations de légitime défense.

Les autres agents de sécurité civile font l'objet d'un cadre établi par le Ministère de l'intérieur qui vise à harmoniser les pratiques d'intervention avec les policiers municipaux.

Un Secrétariat d'Etat en charge de la lutte antiterroriste, sous responsabilité directe du Premier Ministre, coordonne l'ensemble des services et rend compte de l'action de l'Etat dans le domaine tous les trois mois devant la représentation nationale et devant une commission parlementaire habilitée pour ce qui est des informations classifiées. Les objectifs, ainsi que les moyens de la lutte antiterroriste sont ainsi débattus et contrôlés dans le cadre démocratique. Il engage également la réforme de la doctrine du besoin d'en connaître afin de permettre un meilleur compromis entre préparation de tous les services de l'Etat nécessitant une connaissance actualisée de la menace et nécessaire protection du secret.

L'Etat se dote d'outil d'appui aux citoyens pour sécuriser l'espace public, notamment la signalisation de situation dangereuse, permettant de travailler à l'amélioration des conditions effectives de sécurité dans les lieux où l'insécurité est fréquente.

Une autorité indépendante est chargée de faire des recommandations concernant la relation entre les forces de sécurité intérieure et les citoyens. En outre, elle recueille les doléances et les suggestions des forces de sécurité intérieure par rapport à ce qu'elles perçoivent sur le terrain. Parmi les sujets prioritaires dont est saisie cette nouvelle autorité: le respect du port du matricule et le récépissé aux contrôles d'identité.

La production et commercialisation du cannabis est libéralisée selon des règles strictes et accompagnée de

mesures de santé publique de réduction des risques pour mettre fin à une mobilisation excessive des services sur les trafics et éponger les liens entre économie du cannabis et criminalité.

La politique en matière judiciaire devra consacrer l'autorité de la chose jugée en mettant mieux en œuvre et dans des délais plus courts les décisions de justice et l'accessibilité de la justice. Dans les périodes économiquement tendues l'autorité de la chose jugée a une fonction sociale forte, symbolisant la promesse d'égalité.

Pour que la justice soit plus effective, une attention est portée à l'application rapide des peines et leur adaptation. Le nombre de peines doit être diminué au profit de leur exemplarité. En parallèle d'un effort de relance, d'une politique sociale forte, de la fin des ghettos urbains et d'une politique active d'intégration, la tolérance aux trafics, à la fraude, à l'arrangement qui parfois caractérise la France doit se durcir: c'est la contrepartie de l'investissement de la Nation.

Le recours à la médiation en matière civile et sociétaux et la contraventionnalisation ou la transaction en matière administrative est systématisée. **Un accès unique et de proximité pour les litiges du quotidien est développé**, les TGI sont mieux spécialisés au niveau régional pour les affaires à enjeu.

L'évolution des professions de justice doit garantir les conditions économiques et sociales de l'exercice d'une justice indépendante et accessible.

Le retour à une justice garante des libertés est consacré. La surveillance généralisée doit cesser et être réservée aux enjeux de sûreté de l'Etat . Le caractère personnel des correspondances privées, électroniques et téléphoniques doit redevenir la norme pour tous.

Manifeste de LA PLATEFORME Novembre 2014

La Plateforme sera un espace où élaborer de manière collaborative un projet collectif et concret pour l'avenir de notre pays. Elle est un collectif pour penser le rapport du politique, des politiques et de l'espace public, de questionner nos pratiques d'engagement et de mobilisation.

La vie politique dégoûte. La politique laisse indifférent. La vie politique n'est plus qu'un vaste théâtre. Le temps politique est dérégulé. Il ne se résume qu'à une succession d'élections. La politique de notre pays n'est plus qu'un feuilleton, et nous, citoyens, en sommes les spectateurs. Nous devons prendre la mesure du désarroi, du désintérêt et de la colère sourde.

Être de gauche, c'est vouloir une société plus juste et plus libre. Être de gauche, c'est poser des questions que l'ordre social et économique établi souhaite taire. Nous avons reculé par conformisme et par habitude, par conservatisme aussi, mais surtout par manque de courage et de valeurs. La gauche implose de son renoncement, de ses hypocrisies : elle ne résiste pas à l'épreuve des faits personnels. Elle n'est plus que l'invocation perpétuelle et désincarnée de la République, idée résiduelle de ceux qui en manquent et qui seraient incapables de la faire vivre.

La Plateforme sera un espace où élaborer de manière collaborative un projet collectif et concret pour l'avenir de ce pays. Car nous croyons qu'il est possible, en un an et grâce à un nombre restreint de réformes d'envergure, notamment de nos institutions, des règles de vie commune, de changer radicalement la façon dont fonctionne ce pays. Comment la France peut-elle encore vivre avec les outils de 1945 ou de 1958, cette nouvelle France beaucoup plus éduquée, beaucoup plus informée, irriguée d'initiatives et de réseaux, dans un nouveau monde ?

La Plateforme sera un collectif pour penser le rapport du politique, des politiques et de l'espace public, de questionner nos pratiques d'engagement et de mobilisation, et travailler à l'élaboration de notre vision dans le champ esthétique. La Plateforme veut que la société change, et pas de société nouvelle sans nouvelle économie. Et de nouvelles règles économiques sont possibles : il va falloir prendre des risques. Là aussi, une transformation des notions de croissance, de progrès, de nouvelles libertés, nouvelle démocratie économique, pragmatisme et réalisme

face à l'état du marché, du travail et de la société est nécessaire. La Plateforme se saisira de la question nationale, de la question de la souveraineté, c'est-à-dire tout simplement, sans tambours ni trompettes, de notre projet collectif. Sans projet national, pas de projet de société, pas de majorité robuste pour des réformes. C'est la condition nécessaire pour proposer des réponses à la colère froide et à la quête de sens de beaucoup dans le pays.

Trouver une nouvelle voie, c'est également le défi posé par notre modèle social. « Il faut protéger la société » : le mot d'ordre demeure mais l'œuvre monumentale du Conseil National de la Résistance est à bout de souffle. La Sécurité sociale n'est plus l'objet que d'arguties budgétaires. La Sécurité Sociale, voilà le grand enjeu : le grand œuvre de la gauche, le véritable ennemi des droites, il faut faire la Sécurité sociale pour la société du XXI^{ème} siècle.

Et l'Europe dans tout ça ? Que de ce vaisseau fantôme, l'angle mort la gauche, objet de renoncements successifs ? Europe, objet de bataille culturelle ? Europe, le discours impossible, toujours plus creux et désuets ? Que proposer ? Nous verrons.

Sur la Plateforme, il faudra rendre possible une écologie concrète. La possibilité donnée aux usagers, à la délibération, d'évaluer les risques, de les maîtriser, de faire des choix en connaissance de cause et d'en assumer collectivement les conséquences doit ouvrir la voie à un développement équilibré. L'infini de la connaissance est l'horizon du progrès humain. La lutte contre le changement climatique, et contre toute irréversibilité écologique mettant en danger l'existence de l'humanité, la condition de notre survie en tant qu'espèce.

La Plateforme soutiendra l'indépendance du débat public : envisager des questions nouvelles ou différemment et encourager l'émergence de nouvelles réponses. Indépendamment des actualités ou des éléments de langage, toujours les mêmes. La Plateforme questionnera le sens et le rôle d'un leader politique au 21^{ème} siècle et les conditions favorisant son adéquation au temps historique, sa capacité de mobilisation, et sa fidélité aux idées du changement.

"Résister et Reconstruire"

Programme politique pour une transition démocratique

Décembre 2015

La Plateforme est une union de citoyens, qui porte des combats politiques. Nous partageons un espoir, à travers notre engagement dans un contexte où les forces conservatrices et réactionnaires, ainsi que la résurgence du mur de l'argent, tentent d'imposer une post-démocratie où la voix des peuples est systématiquement ignorée et dévalorisée. Nous voulons opposer aux contrôles par les institutions financières et technocratiques le contrôle par la démocratie. Ne pas accepter l'idéologie néo-libérale à l'intérieur, et néo-conservatrice à l'extérieur, dominante qui veut s'imposer comme le seul modèle possible, et agir de concert avec ceux qui ont ces objectifs en partage. Nous avons conscience de l'ampleur de la bataille culturelle et politique, que nous devons entreprendre pour changer de société, de la détermination quotidienne et de l'engagement que cela va nécessiter. Nous y sommes prêts.

La première des conditions est de mettre la démocratie en mouvement. Cela nécessitera d'imposer une réforme institutionnelle, et ce, même si dans un premier temps, la réalité nous impose de prendre le pouvoir dans le cadre de la Ve République. Pour y parvenir, nous voulons contribuer à une mise en mouvement des personnes, à la re-création d'espaces de délibération collective, aux coordinations souples entre les anciennes institutions et les nouvelles qui leur succéderont nécessairement à la fin de cette période troublée. Les volontés existent: nous nous inscrivons dans un environnement déjà foisonnant, pour soutenir et réunir les forces existantes, les réseaux locaux et nationaux. Nous appelons à renforcer cette convergence au-delà des ancrages partisans dans un état d'esprit de "plateforme" commune favorable à la transition démocratique.

De ce réseau d'initiatives auquel nous proposons une plateforme, nous retenons un objectif central, majeur et partagé : le pouvoir concret des citoyens, dans la durée car il n'y a pas de contrat social possible sans que la question de la souveraineté démocratique ne soit sérieusement posée.

Pour retrouver la force politique de la démocratie le premier geste est de reprendre la main sur la gestion des finances. Un audit clair de nos finances est un préalable à la restauration d'une souveraineté

budgétaire et fiscale sur les activités économiques exercées en France. Il s'agit de restaurer une imposition juste sur les activités économiques, le travail, les bénéfices, les dividendes, la plus-value. Cette fiscalité doit avoir pour but de favoriser l'innovation, réduire les inégalités, construire les biens communs de demain pour lutter contre le changement climatique, et garantir le financement des principes sociaux fondateurs de la République. Il s'agit aussi de discuter démocratiquement des dettes et de la stratégie à poursuivre afin de maîtriser les remboursements dans un monde de faible potentiel de croissance. In fine, la capacité à contrôler démocratiquement la monnaie doit être posée, c'est cette reprise en main qui décidera du sort institutionnel à réserver à l'architecture de la zone euro lorsque celle-ci s'oppose par état de fait aux choix démocratiques. Le choix de société est celui d'une société patrimoniale qui accompagne dans la rente le vieillissement des consommateurs des trente glorieuses sans se soucier des jeunes générations.

De même, tout pouvoir politique ne pourra s'imposer de nouveau que dans un monde où le collectif qu'il prétend représenter aura retrouvé sa place. Nous soutenons la loi de tous fondée sur l'affirmation de la République, le refus du corporatisme, du communautarisme, des statuts et des corps. L'accélération technologique, elle non plus, ne peut se transformer en règle particulière prévalant sur la progression des règles collectives. L'Etat peut et doit jouer un rôle actif dans la constitution des biens communs de demain, de manière efficace, et indépendante, pour en permettre l'accès au plus grand nombre. La liberté donnée aux nouvelles générations de se réaliser, d'entreprendre, de contribuer à la société sous toute forme dans les sphères non marchandes et marchandes doit retrouver une place centrale. On peut encore encourager et surtout faciliter la mise en place d'alternatives locales aux acteurs économiques dominants. L'émancipation donnée par l'éducation et la capacité à se former doit enfin trouver une réalisation concrète. Seul le travail et l'intelligence humaine créent de la valeur.

L'identité française est intimement liée au droit du sol, inaliénable, et à un sentiment de cohésion nationale marqué par l'objectif d'application de la devise républicaine, l'attachement à la Révolution

Française, la laïcité et une langue commune. La France doit s'attacher à trouver le chemin de ce qui la rassemble, en assurant la progression des libertés publiques, la réalisation de la promesse d'égalité, plutôt que d'acheter la paix sociale dans un coupable différencialisme ou dans le ressac de l'identité malheureuse, tous deux ferments de division.

Les libertés publiques, les mouvements et droits sociaux, l'éthique républicaine, et les contraintes liées à la sécurité du territoire doivent être repensés dans ce cadre collectif et dans notre époque, de même, et en même temps que l'établissement des conditions de l'indépendance effective des médias et de la presse, et l'évolution des médias publics. Une démocratie sans contestation, sans contradictoire, sans presse indépendante et libre est une démocratie en sursis.

La Nouvelle Sécurité Sociale française doit prendre en compte les temps de la vie, et s'ajuster à ceux-ci. Le modèle social hérité du Conseil National de la Résistance n'a pas été actualisé pour accompagner la mutation de l'emploi et des formes de travail. Le risque d'érosion de sa base fiscale est réel dans une société confrontée à de forts gains de productivité technologique structurels, et à un chômage de masse qui se pérennise. La question de la création de valeur et de la redistribution possible des gains liés aux progrès technologiques, en particulier numérique, sera centrale. La mise en place d'une simplification des aides aux personnes doit se faire dans la perspective de mettre en place d'un revenu citoyen universel. Son financement ayant été démontré, il est temps d'en tirer les conclusions pour une application la plus raisonnable. Les contreparties actives à mettre en place à ce nouveau pacte républicain devront faire l'objet de délibérations collectives. Les principes d'assurance collective pour la vieillesse, la prévoyance et la santé seront rétablis de la manière la plus complète possible au cœur du pacte républicain. Les efforts en matière d'hébergement d'urgence, les actions sociales contre la grande pauvreté, comme les banques alimentaires, la préservation de l'universalisme français dans sa politique d'accueil, seront évalués à tous les niveaux de la République, et renforcés au maximum de nos capacités. Par sa politique récente envers les migrants, la

France a renié ses principes. Ils doivent retrouver toute leur portée. **La France, c'est une évidence, doit réaffirmer sa vocation de pivot en Europe et d'acteur de convergence dans le monde, en refusant toute guerre de sécession Nord-Sud ou Est-Ouest en Europe et toute vision coloniale, civilisationnelle ou excessivement relativiste dans le monde.** Notre universalisme impose de croire et de soutenir nos systèmes de valeur partout où cela est possible car nous pensons qu'il est celui du choix rationnel des Lumières. Non pas parce qu'il aurait une portée civilisationnelle intrinsèque à soutenir par la force. Ou que des gains géopolitiques majeurs pourraient être faits en s'en accommodant. C'est une ligne de crête compliquée à emprunter mais qui seule permettra d'assurer la sécurité des Français, l'émancipation des aspirations démocratiques des peuples dans le monde et le reflux des idéologies millénaristes tout à la fois.

Dans cette perspective, elle peut tourner ses forces diplomatiques, juridiques et militaires vers la promotion d'un universalisme écologique, en utilisant tous les moyens d'influence à sa disposition, notamment les enceintes liées à la régulation financière et au commerce international pour soutenir l'effectivité de l'accord climat obtenu à la COP21. Dans un monde où le prix du travail est la variable d'ajustement, la maîtrise de la consommation est l'alliée du pouvoir d'achat. Citoyens autant qu'Etats, nous devons participer à la réorientation de la géopolitique économique française. Notre souveraineté passe également par le développement d'une écologie du quotidien. Nous devons rendre opposable au niveau national et local le choix de l'environnement dans les commandes publiques, dans l'établissement de normes et de taxes différenciées. Les objectifs de préservation de l'environnement sont à fixer localement, en faisant l'objet d'une péréquation nationale. La restauration écologique, étroitement liée à la santé environnementale, devient aussi une des composantes du pacte républicain reposant sur l'éducation et le revenu citoyen obligeant chacun à en être contributeur selon ses moyens. Le marché échoue à préserver la planète. Le progrès humain ne passe plus par l'accumulation de biens matériels au détriment de la convivialité et du maintien d'un environnement compatible avec l'espèce humaine : nous

devons nous saisir de la question de la survie de l'espèce humaine.

Ce programme est toujours ouvert, il doit être développé et précisé grâce à une dynamique nouvelle. La Plateforme est déjà au travail pour le porter, le défendre et l'illustrer. Nous avons un but : un changement résolu dans la régulation du monde que nous connaissons, dès maintenant, pour poser les fondations d'une société à la fois plus exigeante et plus libérée. La bataille pour la souveraineté est sœur jumelle de la bataille pour l'émancipation économique, sociale, culturelle et écologique. Le but est à portée, il nécessite de faire changer ceux qui par conviction ou par habitude n'ont pas intérêt à ce changement et se font les chevilles ouvrières de la perpétuation de l'état actuel, ou même ceux qui se sont égarés vers les sirènes d'une protestation nationaliste. C'est la condition de la réappropriation d'un espace public citoyen. Nous y prenons notre part.

La révolution conservatrice nous impose d'amplifier cette dynamique de travail et de nous inscrire en étroite collaboration avec toutes les initiatives qui partageraient la même ambition, et respecteraient l'identité singulière proposée par La Plateforme.